

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3947 - JEUDI 4 MARS 2021

PARLEMENT

Bahati Lukwebo à la tête du Sénat

C'est sans surprise que le président de l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDCD), Modeste Bahati Lukwebo, a été élu le 2 mars président du Sénat de la RDC, avec un total de 89 voix sur 99. Candidat unique à ce poste, il avait promis, lors de sa campagne électorale, de redorer l'image de la chambre haute du Parlement. Le poste de deuxième vice-président a été remporté par Sanguma Mossai et celui de rapporteur a été confié à Kanyimbu Michel.

La particularité de ce chambardement concerne la représentation féminine avec l'entrée en lice de trois femmes. Il s'agit du rapporteur adjoint, Nathalie Bulan'sung élue avec 36 voix, de la sénatrice Carole Agito élue questeuse avec 50 voix et de la sénatrice Ida Kidima élue questeuse adjointe avec 65 voix.

Page 2



KINSHASA

L'Hôtel de ville veut lancer le processus d'identification des « wewa »



Siège de l'Hôtel de ville de Kinshasa/DR

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a reçu, le 2 mars, une délégation de la société HF Holdings SA. Le staff dirigeant de cette société sud-coréenne est venu discuter avec l'autorité urbaine des modalités pour le démarrage de l'identification des motocyclistes appelés communément « wewa » dans la capitale congolaise. Cette rencontre avec le gouverneur est le couronnement des tractations menées pour déterminer un partenaire fiable pouvant aider à l'opération d'identification des motocyclistes devenus de plus en plus nombreux dans la ville-province.

Page x

COVID-19

La RDC opte pour le vaccin AstraZeneca



Un échantillon du vaccin AstraZeneca

Dans le cadre de la riposte à la covid-19, cette maladie qui tient le monde en haleine depuis 2020, la RDC, à l'instar d'autres pays, s'est inscrite sur la voie de la prévention qui implique la vaccination contre la pandémie. C'est dans cette optique que le pays a réceptionné, depuis le 2 mars, son premier lot de plus d'un million sept cent mille vaccins contre

cette pandémie. Concernant le choix du vaccin, la RDC s'est prononcée pour l'utilisation du vaccin AstraZeneca qui répond aux conditions de conservation existantes dans le pays entre 2° et 8°C. Selon un communiqué conjoint de l'Unicef, OMS et Gavi, la RDC a déjà validé son plan de déploiement dudit vaccin.

Page 3

JUSTICE MILITAIRE

La FBCP exhorte à l'application de l'ordonnance de grâce présidentielle

L'organisation de défense des droits de l'homme établie en République démocratique du Congo (RDC), la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), demande au nouvel auditeur général près la Haute Cour militaire de la RDC nom-

mé par chef de l'État, le général Lucien-René Likulia Bakumi, de respecter et de mettre en exécution l'ordonnance de grâce présidentielle accordée aux centaines de prisonniers et détenus préventifs militaires. Dans son communiqué du 3

mars, la FBCP, à travers son président, félicite le général promu pour sa nomination, tout en se disant par ailleurs disponible pour l'aider dans l'accomplissement de sa tâche que l'ONG juge très délicate.

Page 2



Vue extérieure de l'ex-prison centrale de Makala

ÉDITORIAL

Attention !

Le début chez nous, dans les prochaines heures, de la campagne en vue de l’élection présidentielle ne doit pas nous faire oublier que des évènements se produisent ou peuvent se produire dans le vaste monde qui auront inévitablement un jour ou l’autre des répercussions importantes sur notre propre nation.

Prenons le cas, par exemple, de l’agression qui vient se produire dans le golfe Persique où un navire battant pavillon des Bahamas mais en réalité israélien, le MV Heliuss-Ray, a été l’objet d’une attaque par missile ou par mine alors qu’il naviguait au large de la côte iranienne. Aussitôt attribuée à l’Iran par le Premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, cette attaque confirme ce que nous avons écrit ici même à plusieurs reprises : à savoir que le détroit d’Ormuz, par où transite une bonne partie des hydrocarbures utilisés dans le monde pourrait brutalement se fermer et provoquer une crise économique à l’échelle planétaire qui coûterait cher, très cher, aux économies des pays riches de l’hémisphère nord.

Cette crise, provoquée en réalité par la guerre sournoise mais bien réelle que suscite au Proche et au Moyen-Orient la longue marche de l’Iran vers l’arme nucléaire, aura inévitablement, si elle se produit comme le donne à penser l’attaque qui vient de se produire contre le MV Heliuss-Ray, un impact considérable sur les pays africains producteurs de pétrole en général et donc sur notre propre pays en particulier. Il provoquera, en effet, une hausse brutale des cours de l’« or noir » sur les marchés mondiaux dont nous tirerons de grands profits avec le remboursement bien plus rapide que prévu de la dette extérieure du Congo et surtout le positionnement du golfe de Guinée en première place mondiale de la production d’hydrocarbures.

Si nous attirons aujourd’hui l’attention des lecteurs de notre quotidien sur cette grande affaire, c’est parce que la situation pour le moins difficile qui est la nôtre dans le moment présent ne doit pas faire oublier que le meilleur peut sortir du pire. Et que, de ce fait, les candidats à l’élection présidentielle du 21 mars feraient bien de tenir compte de l’atout considérable que générera pour nous la crise qui se profile dans le golfe Persique, en indiquant aux électeurs quels avantages notre pays pourra en tirer et, surtout, quel usage sera fait du surcroît de revenus que provoquera la hausse à venir très probable des cours de l’or noir.

Le Courrier de Kinshasa

PARLEMENT

Bahati Lukwebo à la tête du Sénat

Le poste de deuxième vice-président a été remporté par Sanguma Mossai, après le désistement de José Endundo Bononge.

C’est sans surprise que le président de l’Alliance des forces démocratiques du Congo (AFC-DC), Modeste Bahati Lukwebo, a été élu le 2 mars, président du Sénat de la République démocratique du Congo, avec un total de 89 voix sur 99. Candidat unique à ce poste, Modeste Bahati a promis, lors de sa campagne électorale, de redorer l’image de la chambre haute du Parlement. Il remplace donc Alexis Thambwe Mwamba.

Celui de deuxième vice-président a été remporté par Sanguma Mossai, après le désistement de José Endundo Bononge. Les deux sénateurs devaient être soumis à un deuxième tour, faute d’avoir atteint la majorité absolue des suffrages exprimés. Au premier tour, ils avaient respectivement obtenu 49 et 40 voix. Valentin Gberengo avait été éliminé parce que n’ayant obtenu que 8 voix. Sur 99 sénateurs présents,

97 ont fait confiance à Michel Kanyimbu pour occuper le fauteuil du rapporteur du Sénat, alors que Nathalie Bul’ang’sung obtient celui de rapporteur adjoint. Les deux derniers postes(questeur et questeur adjoint), sont occupés par Carole Agito et Ida Kidima. A noter que le fauteuil de premier vice-président n’était pas concerné par ces élections et par conséquent reste occupé par Samy Badibanga.

Jules Tambwe Itagali

JUSTICE MILITAIRE

La FBCP exhorte à l’application de l’ordonnance de grâce présidentielle

L’ONG de défense des droits de l’homme appelle le nouvel auditeur général près la Haute Cour militaire de jouer son rôle en faisant respecter et appliquer cette décision dont sont bénéficiaires des centaines de prisonniers et détenus préventifs militaires.

L’organisation de défense des droits de l’homme établie en République démocratique du Congo (RDC), la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) demande au nouvel auditeur général près la Haute Cour militaire de la RDC nommé par chef de l’État, le général Lucien-René Likulia Bakumi, de respecter et de mettre en exécution l’ordonnance de grâce présidentielle accordée à des centaines de prisonniers et détenus préventifs militaires. Dans son communiqué du 3 mars signé par son président, Emmanuel Adu Cole, la FBCP, qui félicité le général promu pour sa nomination, se dit également disponible pour l’aider dans l’accomplissement de sa tâche que l’ONG juge

très délicate. Des fugitifs parmi les bénéficiaires de la grâce présidentielle La FBCP fait savoir que le 28 février et 1er mars 2021, une trentaine de prisonniers se sont évadés de la prison centrale de d’Angenga, dans la province du Sud-Ubangi. Notant que cette information a été confirmée par le directeur par intérim de cette institution pénitentiaire, Jean Denis Ngangabi, l’ONG, ces fugitifs sont parmi les bénéficiaires de la grâce présidentielle, dont l’application n’avait pas été respectée par les autorités civiles et militaires. La FBCP dit également profiter de cette occasion pour rappeler les promesses faites par le chef

de l’Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, sur l’amélioration des conditions de vie des prisonniers et détenus préventifs dans le pays. Notant que ces promesses présidentielles tardent à être réalisées, l’ONG relève le manque des stocks de nourritures et de médicaments dans les dépôts des différentes institutions pénitentiaires et maisons d’arrêt de la RDC. « D’ailleurs, c’est pour cette raison, en plus du surpeuplement des prisons, qu’il y a des morts quotidiennes », a souligné l’association qui dit attendre du chef de l’Etat le respect de ses engagements en rapport avec les droits des prisonniers et des détenus.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter : Nestor N’Gampoula, Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de	service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (Cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga	Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (Chef de service) PAO Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Adjoint à la directrice : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré	Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64 TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna	République du Congo Tél. : (+242) 05 629 1317 eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo Tél.: 06 700 09 00 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	---	--	--	---

SÉNAT

Trois femmes accèdent au bureau de l’institution

Après moult tergiversations, le renouvellement du bureau du Sénat a finalement eu lieu. Aujourd'hui, cet organe de gestion de la chambre haute du Parlement affiche complet, à l'issue du vote de ses animateurs intervenu en début de semaine.

Sans un challenger de taille en face, Modeste Bahati Lukwebo, l'ancien informateur ayant identifié la nouvelle majorité, a été élu à la présidence de cette institution avec 89 voix récoltés sur les 108 sénateurs composant cette chambre. Le leader de l'AFDC remplace ainsi à ce poste Alexis Thambwe Mwamba qui avait démissionné, le 5 février dernier, après le dépôt de plusieurs pétitions visant les membres de son bureau. Outre la présidence du bureau, d'autres postes répertoriés au sein de cet organe de direction ont été pourvus avec l'entrée de nouveaux animateurs mis à part Samy Badi-

bangha, le seul membre rescapé de l'ancien bureau, porté à la première vice-présidence. Six de sept membres du bureau du Sénat ont, en effet, été remplacés. La grande par-

ticularité de ce chambardement au niveau du bureau du Sénat concerne la représentation féminine. Cette donne est bien perceptible à travers la présence de trois femmes,

Le nouveau bureau du Sénat se présente de la manière suivante :

- 1. **Président :**
Bahati Lukwebo;
- 2.**Premier vice-président :**
Samy Badibanga;
- 3.**Deuxième vice-président:** Sanguma Mossai;
- 4. **Rapporteur :**
Kanyimbu Michel;
- 5.**Rapporteuse adjointe :**
Bul'ang'sung Nathalie;
- 6. **Questeure :**
Agito Carole;
- 7. **Questeure adjointe :**
Kidima Ida .

COVID-19

La RDC opte pour le vaccin AstraZeneca

Dans le cadre de la riposte à la covid, cette maladie qui tient le monde en haleine depuis 2020, la RDC, à l'instar d'autres pays, s'est inscrite sur la voie de la prévention qui implique la vaccination contre la covid-19. C'est dans cette optique que le pays a réceptionné, depuis le 2 mars, son premier lot de plus d'un million sept cent mille vaccins contre cette pandémie.

Concernant le choix du vaccin, la RDC s'est prononcée pour l'utilisation du vaccin AstraZeneca qui répond aux conditions de conservation existantes dans le pays entre 2°et 8°C. Selon un communiqué conjoint de l'Unicef, OMS et Gavi, la RDC a déjà validé son plan de déploiement du vaccin contre la COVID-19. Ledit plan a été aussi approuvé par l'initiative Covax. Ce dernier prévoit, sur la base de l'analyse des données épidémiologiques et des orientations de l'OMS, la vaccination de 20% de la population. Il s'agit notamment du personnel de santé qui représente 1% de la population, des personnes âgées de plus de 55 ans soit 6% et des personnes souffrant de comorbidités, entre autres la maladie rénale chronique, l'hypertension artérielle ou le diabète, soit 13%. A ne croire le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, la RDC est parmi les premiers pays d'Afrique à recevoir ces vaccins. « La vaccination nous permettra de protéger et sauver des vies. Nous devons encourager la population cible à se faire vacciner », a-t-il déclaré. Pour sa part, le responsable pays de Gavi, Emmanuel Bor, a indiqué que la réception de ces vaccins « est un moment important pour la RDC, le continent africain et Covax; nous rapprochons de notre objectif commun d'assurer un accès équitable aux vaccins contre la covid-19 ». Il s'est, en outre, réjoui de voir « l'ambition de la facilité Covax concrétiser avec cette première vague de livraisons qui protégera les

plus vulnérables, y compris les travailleurs de la santé en première ligne dans la lutte contre cette pandémie en RDC.»

Une nouvelle encourageante

Le Dr Amédée Prosper Djigumidé, chargé du Bureau de l'OMS pour la RDC, a souligné que l'arrivée de ces doses de vaccin en RDC, qui correspondent à la première dotation de six millions de doses prévues, est une nouvelle très encourageante pour voir enfin les bénéficiaires qui le souhaitent se faire vacciner en toute sécurité. Nous devons, a-t-il renchéri, travailler ensemble pour donner la priorité aux personnes les plus exposées aux maladies graves et aux décès, dans le pays, afin de tenir la promesse d'un accès équitable aux vaccins contre le nouveau coronavirus» « Le Royaume-Uni est ravi que la RDC soit parmi les premiers pays au monde à recevoir des vaccins contre la covid-19 grâce à l'initiative Covax. Avec un engagement de sept cent cinquante millions de dollars, le Royaume-Uni est l'un des fondateurs et principaux bailleurs de Covax. En collaboration avec nos partenaires internationaux, nous accompagnons le gouvernement de la RDC pour mettre en œuvre le programme national de vaccination contre la covid-19, en particulier l'accès aux vaccins pour le personnel de santé et pour les plus vulnérables », a souligné Juliette John, directrice de la Coopération britannique. L'ambassadeur des États-Unis en RDC, Mike Hammer, s'est réjoui de l'arrivée de vaccins contre la

covid-19 en RDC. « Les États-Unis sont engagés aux côtés des autres partenaires à travers le monde pour mettre fin aux effets dévastateurs de cette pandémie aussi bien sur la santé publique que sur l'économie. Dans le cadre de cet engagement, le président Biden a annoncé une contribution de quatre milliards de dollars américains pour soutenir l'initiative internationale Covax et les États-Unis sont fiers de travailler aux côtés du gouvernement de la RDC et des autres partenaires pour apporter ce vaccin d'importance vitale pour le peuple congolais », a-t-il rappelé. Quant à l'acquisition de ces vaccins, il faut noter que l'Unicef a assuré la commande et le transport des vaccins, des matériels d'injection et des matériels de protection. L'Unicef va également assurer la qualité de la chaîne de froid et du stockage des vaccins. Avec l'appui de ses partenaires, notamment Gavi, l'OMS et l'Unicef, le PEV procédera à la formation du personnel de santé sur les aspects logistiques et à la sensibilisation de la population avant les opérations de vaccination proprement dites. Le ministère de la Santé, par l'entremise du Programme élargi de vaccination (PEV), assurera les activités de vaccination contre la covid-19 en sites fixes sur l'ensemble du territoire national. Rappelons que c'est en décembre 2020 que le gouvernement de la RDC avait introduit sa demande de vaccin contre la covid-19.

Blandine Lusimana

La RDC envisage des stratégies efficaces pour vacciner les personnes cibles

La RDC se prépare à organiser la campagne de vaccination contre la covid-19, d'autant plus qu'elle a déjà reçu la première livraison de vaccins Astrazeneca.

Pour réussir cette vaste campagne de vaccination, qui dans un premier temps concernera quatre provinces, à savoir Kinshasa, Kongo-central, Nord-Kivu et Haut-Katanga, le ministère de la Santé avec l'appui de l'OMS a réuni récemment à Kinshasa des experts venus des ministères de la Santé, des Affaires sociales, des membres de l'Ordre de médecins et de la société civile auxquels se sont joints les partenaires dont l'OMS, Unicef, Banque mondiale, Usaid, village reach, médecins du monde, Fondation Bill & Melinda Gates pour cogiter sur des stratégies efficaces à adopter pour mieux vacciner les différentes catégories des personnes cibles. Au cours de cet atelier, à la fois en présentiel à Kinshasa et en ligne, les participants ont convenu que les personnels de santé de première ligne, certains groupes sociaux, à savoir des personnels aux frontières, professionnels de l'armée et de la police, personnels pénitenciers, personnes vivant avec les comorbidités (hypertension artérielle, diabète, obésité, etc.) ainsi que les personnes âgées de plus de 55 ans soient parmi les catégories prioritaires à vacciner avant les autres pour les protéger du coronavirus. Pour le point focal de la vaccination à l'OMS RDC, le Dr Marcelin Nimpa, cette stratégie vaccinale, convenue par les autorités sanitaires de la RDC, avec l'appui de leurs partenaires, et ciblant les groupes à risque

en donne l'opportunité. Il est à noter que Carole Agito a été directrice générale de la Société nationale d'assurances, pendant près de onze ans, et président de l'Agence nationale des entreprises du portefeuille. De son côté, la nouvelle rapporteure adjoint du Sénat et aussi la plus jeune du bureau (36 ans), Nathalie Bulan'sung, est l'élue de la province du Kwango et cadre du parti politique « Avenir du Congo ». Quant à la nouvelle questeur adjointe, Ida Kidima, est sénatrice élue du Kwilu et cadre du Parti lumumbiste unifié.

Alain Diasso

susmentionnés, « paraît la plus appropriée et la plus efficace pour contribuer rapidement à la réduction de la mortalité liée au coronavirus ». Selon lui, ladite stratégie va également « favoriser la reprise des activités sociales et économiques paralysées depuis la survenue de la covid-19 en RDC le 10 mars 2020. ». Quant à la directrice du Programme élargi de vaccination (PEV), le Dr Elisabeth Mukamba « ces échanges ont été intenses, scientifiques et efficaces pour tout le monde; cela nous a permis d'être sur la même longueur d'onde en matière de préparation, avant que ne débute la phase la plus attendue, à savoir la campagne de vaccination elle-même contre la COVID-19 dans notre pays dans très peu de temps ». Les discussions n'ont pas laissé les vingt-trois provinces touchées (sur les vingt-six que compte la RDC) en arrière, surtout celles où la circulation du virus SARS-CoV-2 est la plus préoccupante, entre autres le Haut-Katanga, l'Ituri, la ville-province de Kinshasa, le Kongo central, le Lualaba, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, etc. C'est ainsi que les différents chefs des divisions provinciales de la santé, les responsables des hôpitaux ainsi que les médecins chefs des zones de santé ont pris une part active à cet atelier pour s'imprégner et s'approprier du plan de réponse du PEV.

B.L.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

La candidature de la RDC au centre d'une visioconférence

Entre la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon et le Tchad, un des trois pays devrait présenter sa candidature comme membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

La question a été au centre d'un échange au sommet entre les chefs d'Etat des trois pays. Réunis en visioconférence, le président Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et Idriss Deby Itno ont longuement échangé à ce sujet, leur homologue Ali Bongo s'étant excusé en dernière minute. Des échanges vont se poursuivre en vue de dégager un consensus. Par ailleurs, les deux chefs d'Etat interconnectés ont passé en revue la situation sécuritaire

en République centrafricaine (RCA). La protection des personnes et des biens a fait l'objet d'une profonde analyse du président de l'Union africaine et son homologue Idriss Deby dont le pays est frontalier à la RCA. Pour les deux chefs d'Etat, tout doit être mis en œuvre afin que le pays retrouve la quiétude après les élections démocratiques de janvier dernier.

Alain Diasso



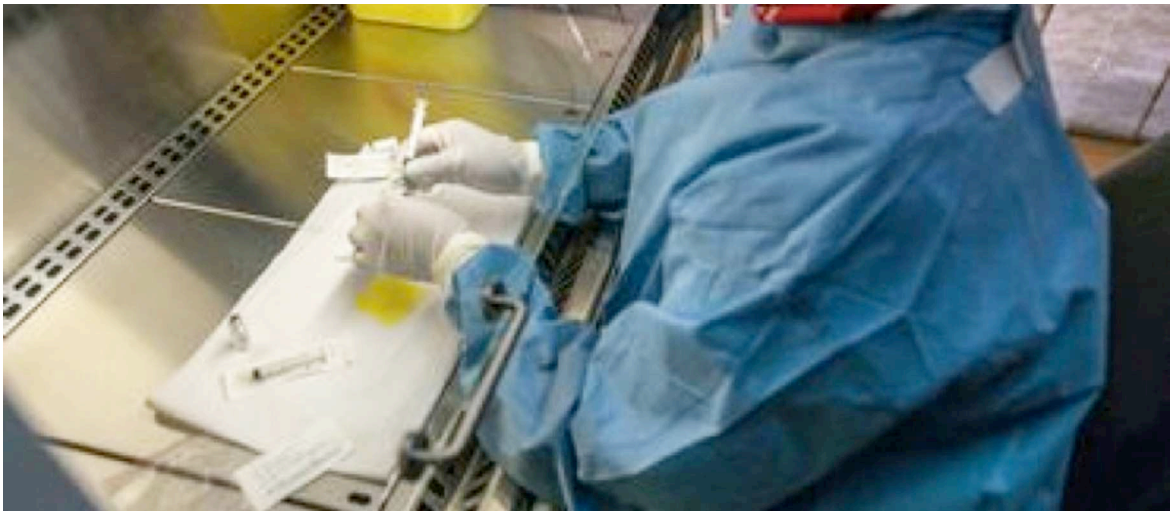
Felix Antoine Tshisekedi en visioconférence

VIH-SIDA

La découverte d'un groupe rare de personnes en RDC pourrait conduire à un traitement

Dans un communiqué publié le 2 mars, le groupe pharmaceutique américain Abbott a annoncé avoir découvert en République démocratique du Congo (RDC) un groupe de 10457 patients dont le test de dépistage des anticorps du VIH s'est révélé positif, sans détection significative du virus du VIH alors que ces personnes, appelées « contrôleurs d'élite du VIH », n'ont utilisé aucun traitement antirétroviral.

Les « contrôleurs du VIH » sont des patients séropositifs infectés par la pandémie, mais qui ne développent pas le sida et dont l'organisme parvient spontanément et durablement à contrôler la répllication virale, maintenant le virus indétectable ou presque dans le plasma. Des chercheurs d'Abbott, explique-t-on, de l'université Johns Hopkins, de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses, de l'université du Missouri-Kansas City et de l'université protestante au Congo ont constaté que la prévalence des contrôleurs d'élite du VIH était de 2,7 à 4,3% en RDC - par rapport à une prévalence de 0,1 à 2% dans le monde. Cette nouvelle recherche alimentera des études supplémentaires visant à comprendre cette réponse immunitaire unique. Les résultats de l'étude pourraient amener les chercheurs à se rapprocher de leur objectif de mettre fin à la pandémie de VIH en découvrant des liens entre la suppression naturelle du virus et les futurs traitements. Les recherches pourraient aussi conduire à la découverte d'un vaccin. Les échantillons de plasma, indique Abbot, provenant du travail de surveillance et des données collectées en 1987, 2001-03 et 2017-19 en RDC, qui abritent les plus anciennes souches de VIH connues, ont permis aux chercheurs d'écarter les faux positifs, le biais du site de collecte, la diversité génétique élevée et le traitement antirétroviral comme cause de numération virale non détectable chez 10 457 patients de 2017 à 2019. Les tests ARCHITECT® HIV Ag / Ab Combo d'Abbott et les tests m 2000™ RealTi me HIV-1 ont été utilisés dans l'étude pour détecter les anti-



corps anti-VIH et les fourchettes de charge virale respectivement chez les participants.

Découverte significative

«La découverte d'un grand groupe de contrôleurs d'élite du VIH en RDC est significative étant donné que le VIH est une maladie chronique à vie qui évolue généralement avec le temps», a déclaré Tom Quinn, MD, directeur du Johns Hopkins Center for Global Health, et chef de la section de recherche internationale sur le VIH-sida de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses,

National Institutes of Health, et l'un des auteurs de l'étude. « Il y a eu de rares cas d'infection ne progressant pas chez des individus avant cette étude, mais cette fréquence élevée est inhabituelle et suggère qu'il se passe quelque chose d'intéressant au niveau physiologique en RDC qui n'est pas aléatoire », a-t-il poursuivi. «Le travail de surveillance mondiale nous permet de garder une longueur d'avance sur les maladies infectieuses émergentes - et dans ce cas, nous avons réalisé que nous avons trouvé quelque chose qui pourrait être une autre étape vers le déblocage d'un remède contre

Un médecin dans un laboratoire Crédit Photo DR le VIH», a déclaré Michael Berg, Ph.D., chercheur associé en infectiologie, recherche sur les maladies à Abbott et auteur principal de l'étude. « La communauté mondiale de la recherche a encore du travail à faire - mais tirer parti de ce que nous apprenons de cette étude et le partager avec d'autres chercheurs nous rapproche de nouveaux traitements susceptibles d'éliminer le VIH », a-t-il fait savoir. «Chaque nouvelle découverte du VIH est une autre pièce du puzzle évolutif que nous essayons de comprendre», a déclaré Carole McArthur, Ph.D., MD, professeur

au département des sciences orales et cranio-faciales, de l'université du Missouri-Kansas City, directrice de la recherche en résidence en pathologie, au Truman Medical Center, et l'un des auteurs de l'étude. « Chacune de ces pièces nous aide à voir un peu plus clairement où nous devons regarder ensuite et contribue à la banque de connaissances vers laquelle tous les chercheurs se tourneront dans la prochaine phase de nos travaux », a-t-elle précisé.

Identifier les mutations du VIH et de l'hépatite

Depuis le début de la pandémie de VIH, rappelle Abbot, 76 millions de personnes ont été infectées par le VIH et 38 millions de personnes vivent aujourd'hui avec le virus. En tant que première entreprise à développer un test de dépistage du VIH approuvé par la FDA il y a plus de 30 ans, fait-on savoir, Abbott comprend l'importance de la recherche sur le VIH et a établi son programme mondial de surveillance virale pour identifier les mutations du VIH et de l'hépatite - en veillant à ce que ses tests diagnostiques restent à jour. « Les origines de l'épidémie de VIH remontant à l'Afrique subsaharienne, en particulier à la RDC, cette région présente un intérêt particulier pour la communauté scientifique. Ces nouvelles découvertes des chercheurs et partenaires d'Abbott sont la continuation des efforts de chasse au virus qui ont conduit à l'identification d'une nouvelle souche de VIH en 2019 », indique le communiqué.

Patrick Ndongidi

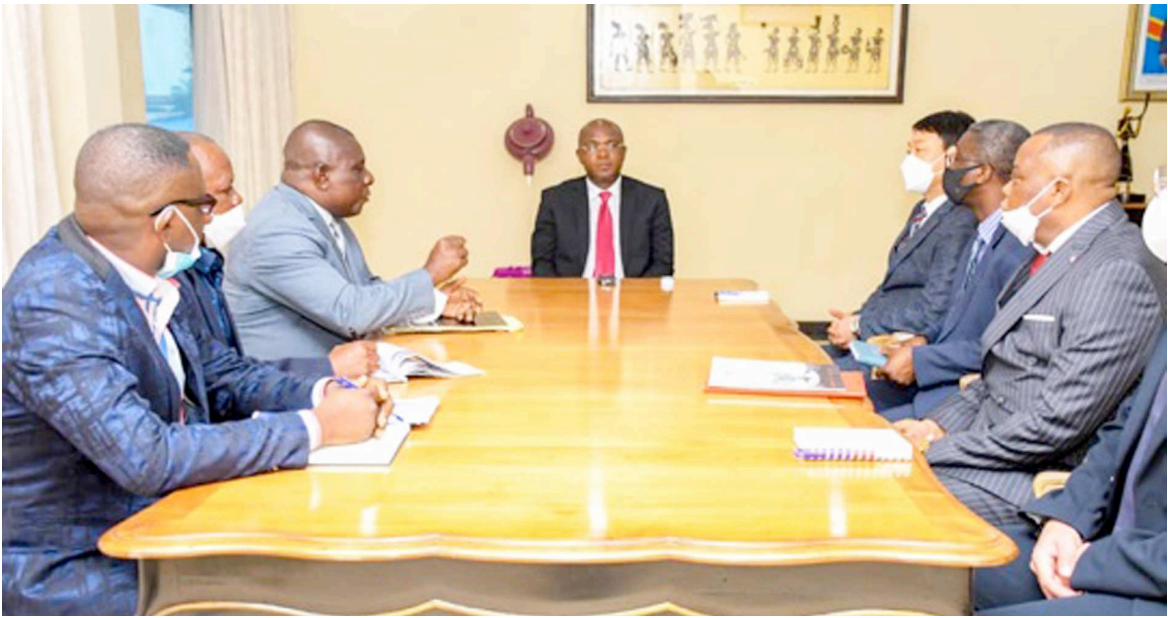
«Chaque nouvelle découverte du VIH est une autre pièce du puzzle évolutif que nous essayons de comprendre», a déclaré Carole McArthur, Ph.D., MD, professeur au département des sciences orales et cranio-faciales, de l'université du Missouri-Kansas City, directrice de la recherche en résidence en pathologie, au Truman Medical Center, et l'un des auteurs de l'étude. « Chacune de ces pièces nous aide à voir un peu plus clairement où nous devons regarder ensuite et contribue à la banque de connaissances vers laquelle tous les chercheurs se tourneront dans la prochaine phase de nos travaux »

KINSHASA

L'Hôtel de ville veut lancer le processus d'identification des « wewa »

L'opération, qui a reçu l'accord de principe du gouverneur Gentiny Ngobila, a été au centre de l'audience accordée au staff dirigeant de la société sud-coréenne HF Holdings SA par l'autorité urbaine.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a reçu, le 2 mars, une délégation de la société HF Holdings SA. Le staff dirigeant de cette société sud-coréenne, conduite à l'Hôtel de ville par le ministre provincial chargé de Transport et Voies de communication, est venu discuter avec l'autorité urbaine sur des modalités pour le démarrage de l'identification des motocyclistes appelés communément « wewa » dans la capitale congolaise. Pour le ministre provincial Amous Mbokoso a indiqué à la presse, au sortir de cette audience, que cette rencontre avec le gouverneur de la ville est le couronnement des tractations menées pour déterminer un partenaire fiable pouvant aider à l'opération d'identification des motocyclistes devenus



Gentiny Ngobila avec la délégation de la société HF Holdings SA

de plus en plus nombreux dans la capitale. « N'eût été la pandémie de covid-19 qui a paralysé les activités partout dans le monde, cette opération aurait dû être déjà lancée », a-t-il expliqué.

Il a, par ailleurs, souligné que de son côté, cette société, partenaire de la ville-province de Kinshasa, est prête à aider le gouvernement provincial dans la mise en œuvre de cette opération. Et d'indiquer que cette

opération d'identification prendrait en compte notamment l'assurance, l'immatriculation et autres. Le ministre Amous Mbokoso a admis que l'autorité urbaine, qui a posé quelques préalables, a déjà donné son

accord pour que ce partenariat soit officiellement scellé. Cette audience, rappelle le service de communication de l'Hôtel de ville de Kinshasa, intervient après la rencontre organisée entre le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, et les représentants des motocyclistes fédérés dans différentes organisations. A cette occasion, fait savoir la source, le chef de l'exécutif provincial leur avait demandé de se faire identifier une fois l'opération lancée, en touchant leur fibre patriotique. L'identification des motocyclistes à travers la ville-province de Kinshasa n'est plus qu'une question de temps, d'autant plus que les pourparlers se sont poursuivis pour que l'opération soit une réussite totale.

Lucien Dianzenza

MANDATURE DE LA RDC À L'UA

L'année culturelle lancée avec « Une saison au Congo », un choix significatif

Organisée autour de la représentation de la pièce cinquantenaire d'Aimé Césaire offerte par le Théâtre national au Palais du Peuple, la soirée du 27 février a marqué l'ouverture solennelle des activités culturelles qui émailleront l'année de la présidence de Félix-Antoine Tshisekedi placée sous le signe de la culture.

Comme souligné par le Pr Isidore Ndaywel è Nziem à la conférence de presse tenue au Musée national à quelques heures de la cérémonie, soit le 25 février, c'est suivant l'esprit de sa mandature que le chef de l'État a procédé à son ouverture samedi. Il en sera de même pour les activités à venir qui surferont sur le thème central « Arts, culture et patrimoine, leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons ». Mise en scène par Viminde Segbia, Une saison au Congo, était l'un des trois temps forts, plutôt l'événement de la soirée, à l'instar de l'adresse du président et de l'interprétation de l'hymne de l'Union africaine en français, lingala et swahili. Une innovation de l'Institut national des arts (INA) qui, de cette manière, a voulu donner une coloration plus congolaise à la cérémonie que le spectacle, à savoir la représentation du Théâtre national abordant le grand classique de feu Aimé Césaire, avait illuminé. Quoiqu'interrompue pour des raisons protocolaires, la pièce jouée avait déjà conquis l'assistance conviée à la manifestation d'ouverture. Le commentaire livré par le directeur général de l'INA, ayant pris part à ce moment inédit concocté par le Panel d'accompagnement de la mandature de la RDC à la présidence de l'UA, en donne un bel aperçu. Le metteur en scène, soutient le Pr Yoka Lye Mudaba, « a pris le parti de ce Lumumba humain mais subliminal et pathétique



Un extrait d'« Une saison au Congo jouée au Palais du peuple » (DR)

». Ce faisant, nous renseigne-t-il, Viminde Segbia « a en partie respecté les ambiances festives et électrisées des bars de Léopoldville telles que décrites déjà chez l'auteur (l'auteur déroule ces scènes "d'ambiance" à volonté à chaque acte...). Néanmoins, de l'avis du dramaturge qu'il est, le Pr Yoka rassure : « Il y a là aucun débordement trivial ; bien au contraire, comme chez Césaire, les femmes qui entourent Lumumba dans le spectacle sont l'image de la popularité du leader auprès des catégories sociales d'en-bas ». C'est donc avec toute la symbolique de cette réalité d'autrefois que Césaire a construit son Lumumba. Un personnage de fiction certes, mais non dénaturé, comme l'a d'ailleurs affirmé le Pr Yoka : « Lumumba a été un être de chair et de sang, avec ses faiblesses mais

surtout son énergie vitale exceptionnelle. C'est en cela que se situe le pathétique ». L'homme de théâtre a regretté l'interruption d'Une saison au Congo, nous l'avons dit pour des raisons protocolaires, qui a empêché l'assistance de découvrir davantage. Dans la suite de la création, avise-t-il, elle aurait été face à « un Lumumba en ascension et en transfiguration mentales et idéologiques culminantes, jusqu'au sacrifice suprême ».

Aimé Césaire, auteur choisi à dessein
Choix fait à dessein pour marquer l'ouverture de l'année de présidence de la RDC à l'UA, Une saison au Congo porte sur la tragédie de la décolonisation. Commentant ce grand classique de la littérature africaine le Pr Ndaywel s'appesantit sur le fait

qu'il la dépeint à partir du récit de la vie « d'une figure panafricaine, mais d'abord congolaise, en l'occurrence Patrice Emery Lumumba ». Le grand historien qui offre son expertise au volet culturel de cette mandature congolaise a souligné la grande pertinence de cette pièce, savoir qu'il y est question « d'une tragédie loin d'être unique en son genre, étant considéré comme l'une des grandes crises dans le monde noir. Plusieurs crises s'y sont déroulées sous cette forme ». Pour le Pr Ndaywel, inclure l'œuvre d'Aimé Césaire dans le contexte de la mandature est d'autant plus légitime que le défunt auteur est tenu pour l'un des grands de la littérature négro-africaine. « Fondateur de La négritude avec Léopold S. Senghor et Léon Gontran Damas, du mouvement de la prise de conscience

noire, Aimé Césaire c'est aussi un représentant des afro-descendants », a soutenu l'historien. Et de poursuivre : « Le fait que la pièce soit d'Aimé Césaire est un rapprochement, comme le fait l'Union africaine auprès des afro-descendants, estimant que l'Afrique est composée de six régions. Savoir, l'Afrique Centrale et du Sud, le Nord, l'Est, l'Ouest et la diaspora. Mais la diaspora non pas au sens où nous l'entendons, mais la grande diaspora composée des afro-descendants, notamment les Africains des Amériques et des Antilles ». Dans l'entendement de l'historien, aborder l'œuvre d'Aimé Césaire, « c'est une convocation autour des afro-descendants ».

Et de conclure à cet effet : « Aimé Césaire a deux intuitions particulières qui reviennent fréquemment. C'est d'abord celle d'un littéraire qui s'intéresse à l'histoire. Il a dès lors énormément écrit sur des questions historiques dont le livre sur Toussaint Louverture. Et toutes ses pièces de théâtre portent sur des drames historiques que ce soit Et les chiens se taisaient (1956), La tragédie du Roi Christophe (1963), Une saison au Congo (1966 et 1967) ou Une tempête. Ses écrits portent toujours sur le drame du monde noir représenté par une figure de proue qui a essayé de le conduire vers un progrès ».

Nioni Masela

ALLOCATION COVID-19

Plus de onze mille ménages pauvres et vulnérables soulagés

Les ménages en détresse sociale à Oyo, Owando, Makoua (département de la Cuvette), Ewo (dans la Cuvette-ouest) et Ouessou(dans la Sangha) perçoivent des allocations Covid-19, de 50.000FCFA par ménage, un soulagement selon les bénéficiaires.

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a parcouru les localités de la zone septentrionale du pays pour lancer le paiement des allocations Covid-19 aux ménages pauvres et vulnérables du 25 février au 1er mars. Dans le département de la Cuvette, il y a eu au total 6490 : 1304 à Makoua, 2256 à Oyo et 2930 à Owando. Le travail s'est poursuivi à Ouessou dans la Sangha où l'on note 3484 bénéficiaires. « *Après avoir longtemps attendu, nous constatons que la promesse a été tenue* », a indiqué Sylvie Oyoukou, une des bénéficiaires du département de la Cuvette.

Ewo
Chef-lieu de la Cuvette-ouest, Ewo a totalisé 1514 ménages bénéficiaires de l'allocation Covid-19. « Il y a trois zones pour lesquelles le comité de traitement des plaintes doit poursuivre le travail car les données des ménages ne nous sont pas parvenues faute de connexion », a expliqué Alfred Constant Kiakouama, coordonnateur du projet Lisungi. En rappel, en dehors de ces localités la ministre Antoinette Dinga Dzondo est passée dans le département des Plateaux où plus de 7000 ménages ont bénéficié des allocations Covid-19, notamment à Djambala, à Gamboma et à Ngo. Pour sa part, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a appelé les bénéficiaires à la vigilance pour ne pas céder aux arnaqueurs qui envoient des messages téléphoniques promettant des facilités, une manière de les escroquer.

Rominique Makaya



Paiement de l'allocation Covid-19 à Makoua

LUTTE CONTRE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

L'OMS invite les Etats à la prudence

Dans le but d'attirer l'attention des populations mondiales, les gouvernements et personnes ayant la charge de gérer les structures sanitaires sur la recrudescence des cas de déficience auditive, l'OMS a publié le 2 mars son premier rapport 2021 à propos du fléau.

L'enquête souligne qu'environ deux milliards de personnes dans le monde, soit une personne sur quatre, souffrira de déficience auditive à des degrés divers d'ici à 2050. Et, si rien n'est fait, sept cents millions de celles-ci auront besoin de soins auriculaires et auditifs et d'autres services de réadaptation.

« *L'ouïe est précieuse. Une déficience auditive non soignée peut avoir des effets dévastateurs sur l'aptitude des personnes à communiquer, à s'instruire et à gagner leur vie. Elle peut aussi avoir des répercussions sur la santé mentale et sur la capacité à entretenir des relations* », a déclaré le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Insistant sur les méfaits de ce fléau, le responsable de l'OMS a précisé que le nouveau rapport révèle l'ampleur du problème, mais propose aussi des solutions sous forme d'interventions scientifiquement fondées sur la base d'une invitation en direction de tous les pays pour intégrer dans leur système de santé, afin d'avancer sur

la voie de la couverture sanitaire universelle. Cette expertise est publiée, selon l'OMS, en marge de la journée mondiale de l'audition célébrée le 3 mars. Elle permettra d'alerter la planète sur la question, pour que soient intensifiées rapidement les actions à mener, ainsi que les stratégies pour prévenir et combattre la perte d'audition. Ceci, en investissant dans les soins auriculaires et auditifs, en les rendant plus largement accessibles.

Le manque d'informations réelles sur les causes des maladies de l'oreille, un grand problème de santé

Selon ce rapport de l'institution onusienne, le manque d'informations exactes et la stigmatisation des maladies de l'oreille et de la déficience auditive limitent fréquemment l'accès aux soins. Car, il est constaté que même le personnel soignant manque de connaissances en matière de prévention, de dépistage précoce et de prise en charge de la perte d'audition et des maladies de l'oreille. Ce qui fait qu'ils ne soient pas en mesure de dispenser les

soins nécessaires. « *Dans la plupart des pays, les soins auriculaires et auditifs ne sont pas encore intégrés au système de santé national et les personnes souffrant de maladies de l'oreille ou de déficience auditive ont difficilement accès aux soins. En outre, l'accès à ces soins n'est guère mesuré et étudié et le système d'information sanitaire est dépourvu d'indicateurs sur ce problème* », a encore alerté l'OMS, en spécifiant que c'est dans le domaine des ressources humaines que le manque de moyens du système de santé est le plus flagrant. Et, dans les 78 % des pays à faible revenu, il n'y a pas de spécialiste en ORL et 93 % de ces pays n'ont pas d'audiologiste pour un million d'habitants. « *Par contre, seulement 17 % ont au moins un orthophoniste pour un million d'habitants et 50 % ont au moins un enseignant pour malentendants pour un million d'habitants. Mais, il est possible de combler ce manque en intégrant les soins auriculaires et auditifs dans les soins de santé primaires grâce à des stratégies comme le partage*

des tâches et la formation», indique le rapport.

Principales causes de déficiences auditives

Etayant les causes liées à la déficience auditive, l'OMS a signifié que chez l'enfant, plus de 60 % des déficiences auditives peuvent être évitées par des mesures, telles que la vaccination pour prévenir la rubéole et la méningite, une amélioration des soins maternels et néonataux ainsi que le dépistage et la prise en charge précoce de l'otite moyenne, notamment les maladies inflammatoires de l'oreille moyenne. Cependant, chez l'adulte, la lutte contre le bruit, l'écoute sans risque et la surveillance des médicaments ototoxiques conjuguées à une bonne hygiène de l'oreille peuvent aider à conserver une bonne audition et réduire le risque de déficience auditive.

L'accès à temps à des soins appropriés, une solution

A en croire le rapport, une fois le diagnostic posé, il est nécessaire d'intervenir rapidement. Car, les traitements médicaux et chirurgicaux peuvent guérir la plupart des maladies de l'oreille et éventuellement corriger la déficience auditive connexe. Les technologies

telles que les aides auditives et les implants cochléaires, s'ils sont couplés à des services de soutien appropriés et à une réadaptation, sont efficaces et rentables, conviennent aux enfants et aux adultes.

« *Pour que les avantages de ces progrès et solutions technologiques soient équitablement accessibles à tous, les pays doivent adopter une approche intégrée et centrée sur la personne. Il est essentiel d'intégrer les soins auriculaires et auditifs dans les plans de santé nationaux et de les dispenser dans des systèmes de santé renforcés, au titre de la couverture sanitaire universelle, pour répondre aux besoins des personnes à risque ou atteintes d'une déficience auditive* », a déclaré la directrice du département maladies non transmissibles à l'OMS, Bente Mikkelsen, en concluant que la détection est la première étape pour combattre la déficience auditive et les maladies de l'oreille qui lui sont associées. L'évaluation clinique à des moments stratégiques de l'existence permet de dépister le plus tôt possible toute perte d'audition ou maladie de l'oreille.

Rock Ngassakys

JOURNÉE AFRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Congo engagé à réduire la dégradation des mangroves

Le 3 mars de chaque année est célébré la Journée africaine de l'environnement. A cette occasion, le gouvernement de la République du Congo qui n'est pas resté en marge de cette célébration a prononcé une déclaration lue par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault.

Dans cette déclaration, la ministre a tenu d'abord à rendre hommage à celle que ses compatriotes surnommaient affectueusement « MAMA MITI », « La mère des arbres » décédée voilà bientôt dix ans à Nairobi au Kenya. Et depuis lors, le 3 mars de chaque année, la journée africaine de l'environnement s'accompagne d'un hommage à Wangari Maathai, cette femme d'exception, prix Nobel de la paix, élevée en 2005 au rang d'ambassadrice itinérante des forêts du Congo par le président Denis Sassou N'Guesso et dont un boulevard de Brazzaville porte le nom. Pour la ministre Arlette Soudan-Nonault, nul doute que le thème choisi en 2021 pour cette journée africaine de l'environnement aurait recueilli l'approbation de cette grande dame : « Renforcer l'héritage des mangroves et des côtes africaines pour améliorer la résilience à la pandémie Covid-19 ».

La ministre du Tourisme et de l'Environnement a fait savoir également que depuis les années 1990, il est observé dans le monde une forte

pression sur les régions côtières, qui se traduit par la dégradation de ces zones humides. Les raisons de

cette dégradation sont multiples mais principalement, il s'agit des lotissements, des infrastructures, et



La ministre du Tourisme et de l'environnement prononçant la déclaration au nom du gouvernement (crédit photo MTE)

de toute activité s'exerçant sans tenir compte de la fragilité des mangroves. Et le Congo n'est pas épargné par cette tendance néfaste. L'expansion, ces dernières années, de la ville de Pointe-Noire, capitale économique du Congo construite à fleur d'océan, a été accompagnée d'un impact négatif extrêmement significatif sur les écosystèmes des mangroves des sites de Mazra et de la Loya. La surexploitation des ressources pour des utilisations diverses, le développement urbain et économique, la pollution, les conséquences des changements climatiques, mais aussi l'ignorance, et l'absence de législation ou réglementation appropriée, ont favorisé la destruction quasi-totale de ces écosystèmes qui jadis faisaient la beauté des lieux et attiraient des visiteurs. Les études cartographiques du Centre national des inventaires et d'aménagement des forêts démontrent ainsi que les superficies des mangroves, qui s'étendaient sur 506 hectares au Sud de Pointe-Noire dans les années 2000, ont régressé de 90% en quinze ans. « Face à cette situation, notre pays n'est pas demeuré inactif. Le président de la République du Congo, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso? s'est engagé à intégrer plusieurs initiatives internationales et régionales en ratifiant de nombreux accords relatifs à l'environnement en général et à la gestion durable des forêts, dont les mangroves, en particulier », a déclaré la ministre. Le Congo s'est ainsi doté d'outils et de stratégies qui contribuent à la réalisation de ces engagements, notamment l'inscription de certains sites sur la liste des zones humides

d'importance internationale, le programme REDD+, l'Accord de Paris ainsi que les objectifs mondiaux des Nations unies pour les forêts et les objectifs de développement durable. En 2013, a poursuivi la ministre, le Congo a bénéficié de la part du Fonds pour l'environnement mondial d'un financement qui lui a permis de mettre en œuvre un projet visant à réduire la dégradation des mangroves et des zones humides associées, à travers le renforcement d'une collaboration intersectorielle et la participation des communautés locales. Ses résultats, doivent impérativement être confortés et améliorés. En ces temps difficiles où le Covid-19 accroît la vulnérabilité des populations, il est en effet nécessaire de mettre en place des mesures visant à assurer la résilience de ces populations en accordant une vraie place aux mangroves, dont les fonctions écologiques, biologiques, économiques et socio-culturelles sont évidentes. Enfin, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a souligné que l'Afrique, est particulièrement exposée aux dangers du réchauffement climatique et donc à la montée des eaux. « Publié il y a moins de deux ans, un rapport de la Banque mondiale évoquait une avancée de l'Océan atlantique allant jusqu'à 4 mètres sur les côtes d'Afrique de l'ouest et jusqu'à 2 mètres sur les côtes d'Afrique centrale, du Cameroun à l'Angola en passant par le Congo. Prendre conscience de l'intérêt vital des mangroves pour la protection de notre littoral est donc, plus que jamais, un impératif », a conclu la ministre.

Bruno Okokana

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE

DU JEUDI 04 AU SAMEDI 13 MARS

JEUDI 04 MARS
18H00 BISO NA BISO À LA CAFÈT'

SAMEDI 06 MARS
14H00 LANCEMENT DE LA CAMPAGNE #TOSALA :
DIFFUSION DE LA VIDÉO ET DU DOCUMENTAIRE #TOSALA SUR
TOUTES LES TÉLÉVISIONS ET RADIOS NATIONALES.

LUNDI 08 MARS
15H00 COMPAGNE #TOSALA : TABLE RONDE RADIOPHONIQUE
SUR LE HARCELEMENT EN MILIEU SCOLAIRE ET SES CONSEQUENCES.

17H00 EXPOSITIONS #TOSALA : VERNISSAGE DE 04 EXPOSITIONS
PROPOSÉES PAR DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CONGOLAISE.

MERCREDI 10 MARS
15H00 RENCONTRE LITTÉRAIRE : «L'ÉMERAUDE D'OUTRE-MER»
DE PRESTIGE ITSOUKOU

JEUDI 11 MARS
18H00 BISO NA BISO À LA CAFÈT'

SAMEDI 13 MARS
10H00 FORMATION DANSE : «ÉCRIRE ET DÉFENDRE SON
PROJET ARTISTIQUE DEVANT LES PARTENAIRES»

ENTRÉE LIBRE, PLACES LIMITÉES

DÉVELOPPEMENT

La Chine aide grandement l'Afrique à restructurer et annuler ses dettes

Une récente étude d'un atelier Chine-Afrique de l'Université Johns Hopkins (JHU) suggère que la Chine a joué un rôle majeur pour ce qui est d'aider les pays africains à gérer leurs dettes.

Alors que la crise du coronavirus exacerbe la crise économique dans les pays africains à faibles revenus, les économistes et autres experts estiment que l'allègement de la dette est primordial, selon une analyse du Washington Post publiée le 26 février. Les banques chinoises ont proposé aux pays africains une restructuration «significative» de leurs dettes avant la pandémie et ont poursuivi cette démarche, a indiqué le Washington Post en citant un document de travail publié par l'Initiative sur la recherche Chine-Afrique de l'Ecole d'études internationales supérieures de la JHU. Les chercheurs ont documenté 16 cas de restructuration de la dette pour une valeur de 7,5 milliards de dollars dans 10 pays africains entre 2000 et 2019. Ils ont découvert que la Chine avait épongé les arriérés cumulés d'au moins 94 prêts à taux zéro pour une valeur totale de plus de 3,4 milliards de dollars. Ils ont également relevé que les créanciers chinois n'avaient pas lancé de poursuites judiciaires en cas de défaut de paiement ni saisi des actifs. Les pays africains verront peut-être leurs dettes allégées plus rapidement par la Chine que par l'Occident alors que les obligataires et créanciers privés occidentaux doivent encore se joindre aux efforts d'allègement de la dette du Groupe des 20, selon l'analyse.

Xinhua

PRÉSIDENTIELLE 2021

L'association « Ba léki ya y' Esther Mfilou » mobilise les femmes de Mfilou

Les femmes de l'organisation non gouvernementale (ONG) « Ba léki ya y' Esther Aile-Mfilou », engagées à soutenir les actions de l'Organisation des femmes du Congo (OFC), se sont réunies ce week-end en assemblée générale à Brazzaville.



Les membres de l'association ba léki ya y'Esther (DR)

L'objectif était de rappeler aux membres l'opération de révision des listes électorales. La présidente de l'association Donnie Mboundou a expliqué dans son allocution l'emblème de l'ONG fondé sur l'amour, la solidarité et l'entraide des membres. Abordant la question d'actualité

politique, Donnie Mboundou a invité à cette occasion, chacune des membres à s'assurer que son nom a été bel et bien écrit et pris en compte sur les listes électorales. Elle a exhorté les membres à bien garder leurs cartes d'identité afin d'avoir accès au scrutin du 21 mars prochain. « Ba léki ya y'Es-

ther, l'heure de la démarcation a sonné pour s'affirmer dans la bataille politique », a-t-elle déclaré. En rappel, l'association « Ba léki ya y' Esther Aile- Mfilou » s'était engagée à faciliter les actions de l'OFC en janvier, lors d'une campagne d'adhésion à la mairie de Mfilou.

Lydie Oka

Nick Fylla clarifie son choix sur le candidat Denis Sassou N'Guesso

Après Kinkala, chef-lieu du département du Pool, la semaine dernière, le président du Parti républicain et libéral (PRL), Nicéphore Fylla Saint Eudes, a mis le cap sur Linzolo le 2 mars, où il a spécifié à la population les raisons pour lesquelles son choix s'est porté sur le candidat Denis Sassou N'Guesso à la présidentielle du 21 mars prochain.



Nick Fylla s'adressant à la population de LinzoloPhoto Adiac

« Je suis venu vous dire que j'ai choisi de soutenir le président Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 21 mars prochain pour diverses raisons. Je vous demande tous de suivre ce que je fais, si nous voulons que les projets retenus au profit de Linzolo d'où je tire aussi mes origines se réalisent », a souligné Nicéphore Fylla Saint Eudes aux quarante-quatre chefs de village de Goma Tsé-Tsé et à la population de Linzolo présents à cette rencontre citoyenne. Le président national du PRL a jus-

tifié son choix électoral par, entre autres, le fait que le candidat Denis Sassou N'Guesso est, selon lui, le Congolais qui « incarne l'unité nationale, consolide la paix et la stabilité du pays ». Parlant des projets socio-économiques retenus par le gouvernement au bénéfice de cette zone, Nicéphore Fylla Saint Eudes a cité en priorité la construction de la route qui part de Nganga Lingolo jusqu'à Mbandza-Ndounga. Totalement délabrée, cette voie pose à ce jour de sérieux problèmes aux usagers, surtout en

période pluvieuse. S'exprimant à son tour, le coordonnateur de la COPAR, coalition politique dont le PRL fait partie, Chris Antoine Walembaud, a fait savoir aux habitants de Linzolo que chaque chose a son temps. Il les a appelés ainsi à suivre « le cours de l'eau », s'ils veulent que la paix et la quiétude demeurent dans le département du Pool. Rappelons que le président du PRL va poursuivre très prochainement la même rencontre citoyenne dans d'autres villages et localités du Pool.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Blanchard Oba rejoint la majorité présidentielle

Le président du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD), René Serge Blanchard Oba, a annoncé le 3 mars son départ de l'opposition congolaise et son soutien au candidat de la majorité présidentielle Denis Sassou N'Guesso au scrutin présidentiel du 21 mars prochain.



René Serge Blanchard Oba/

Après avoir quitté la majorité présidentielle en 2015 pour rallier l'opposition dans le cadre du débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, le président du MSD vient de faire son come-back. Selon René Serge Blanchard Oba, la guerre du Pool a été la principale raison qui l'a poussé à quitter la majorité présidentielle. Aujourd'hui, il estime que l'opposition tourne en rond et n'avance plus depuis l'élection présidentielle de 2016. « J'ai cru avec mes amis de l'opposition que nous pouvions apporter un plus, mais je déchanter aujourd'hui. Je ne lance la pierre sur personne, j'assume les conséquences. Sans ambiguïté, nous ne partageons plus la même vision sur la manière de conduire l'opposition et je n'en fais plus partie. C'est clair et sans ambages, je retrouve ma liberté. Avant, le MSD avait sa liberté. Nous retrouvons notre position d'avant... », a-t-il annoncé.

Dans la perspective de la présidentielle des 17 et 21 mars prochains, Blanchard Oba et son parti ont décidé de soutenir la candidature du président sortant. « Je décide aujourd'hui de soutenir le président Denis Sassou N'Guesso à qui j'ai jeté les pierres hier. Je n'ai pas honte de dire que je me suis trompé », a confessé René Serge Blanchard Oba.

D'après lui, aucun candidat de l'opposition au scrutin présidentiel de 2021 ne remplit les conditions pour présider aux destinées de la nation au cours des cinq prochaines années. « ... Le cœur et la raison se sont réunis pour m'indiquer mes devoirs, soutenir le président Denis Sassou N'Guesso. C'est simple, c'est évident, cela n'appelle aucun malentendu », a déclaré le président du MSD devant un échantillon des militants de Brazzaville, soulignant l'intérêt du peuple de voter pour Denis Sassou N'Guesso. Cette décision de Blanchard Oba a reçu l'assentiment de sa base qui a également rendu publique une déclaration de soutien au candidat de la majorité présidentielle. Qualifié à tort ou raison comme un félon par ses collègues de l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC) dès son arrivée à l'opposition, René Serge Blanchard Oba a indiqué qu'il n'est ni traître ni infiltré. « Je pense que l'avenir, c'est un Congo sans injures, un Congo qui prône l'amour. Traître, infiltré, je suis habitué à cela compte tenu de ma position. Cela ne me fait ni chaud ni froid, je suis bien formé politiquement. J'ai accepté ce fardeau pour le peuple congolais, je vais l'assumer jusqu'au bout. J'ai un pari avec mes amis de l'opposition qui sont restés », a-t-il conclu, tout en prônant le rassemblement, le dialogue et la discussion.

Parfait Wilfried Douniama

ITIE

Le Congo a encore des efforts à fournir

Le conseil d’administration international de l’Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie), a félicité la République du Congo pour des progrès enregistrés notamment dans la mise en œuvre de la norme de 2016. Toutefois, un délai de dix-huit mois a été accordé au pays, pour corriger des insuffisances constatées dans le déclenchement du processus.

Le secrétariat permanent de l’itie au Congo, conduit par Florent Michel Okoko, a donné cette information le 2 mars à Brazzaville, lors d’un atelier national de sensibilisation aux conclusions du conseil d’administration de l’itie relatives à la seconde validation du Congo. « *Le but de l’atelier était de s’adresser aux institutions, à la société civile y compris la presse pour informer sur ce qu’entreprend l’itie. Certes on fonctionne depuis quelques temps, mais, on a encore quelques déficits d’information* », a indiqué Lecas Aton-di-Momondjo, consultant à l’itie. En dépit de l’amélioration de la

transparence des informations sur les licences, des ventes de pétrole brut, des transactions liées aux entreprises d’Etat et de la contribution du secteur extractif à l’économie nationale, de l’amélioration de la fiabilité de ses divulgations, le Congo devra prendre des mesures correctives qui seront évaluées dans le cadre d’une troisième validation prévue en mars 2022. Il s’agit, en effet, pour le Congo de garantir l’existence d’un environnement propice à la participation de la société civile au processus Itie; veiller à ce que chaque collègue soit représenté au sein du groupe multipartite issu de la société

civile, des entreprises et du gouvernement. Le pays devra veiller à ce qu’une description des critères technique et financier évalués lors des transferts de licences dans les secteurs minier, pétrolier et gazier soit publiée ; garantir la divulgation publique des règles et pratiques courantes régissant les relations financières entre le gouvernement et les entreprises publiques, y compris la divulgation des transferts, des bénéfices non repartis, des ré-investissements et du financement par des tiers. La vérification de l’existence des accords afférents à la fourniture de biens et services, la

publication d’une explication relative à la répartition des revenus extractifs, en espèces ou en nature non enregistrée dans le budget national ainsi que le débat public font aussi partie des recommandations du conseil d’administration international de l’itie. « *En ce qui concerne le débat public, nous n’avons pas suffisamment déployé les efforts pour aller vers les populations et leur donner l’information sur ce qui se fait. Car, nous avons enregistré des difficultés liées à la conjoncture. Une nouvelle équipe a été mise en place et elle envisage de descendre sur le terrain pour la sensibilisation* », a rassuré le

consultant. Outre la communication sur les mesures correctives, le secrétariat permanent de l’itie a aussi exposé sur : l’itie et sa mise en œuvre au Congo; la procédure de validation; le projet de mise en œuvre du registre des bénéficiaires effectifs et les évolutions de la norme Itie. Rappelons que c’est en 2008 que la République du Congo a été reconnue comme pays conforme à l’itie. Il convient de signaler que cet atelier national a été organisé par le projet de réformes intégrées du secteur public, cofinancé par le Congo et la Banque mondiale. **Lopelle Mboussa Gassia**

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES

Les résultats disponibles en mai prochain

Lancée officiellement depuis février 2020, la première opération de Recensement général des entreprises du Congo (Regec) a atteint sa phase concluante, après l’étape de dénombrement et le démarrage du traitement des données collectées.

La phase de dénombrement, qui consiste aux passages des agents recenseurs auprès des entreprises pour collecter les informations sur leur nature et leur taille de chacune d’elles, a débuté en octobre dernier. Les résultats de l’enquête permettront de déterminer le poids du secteur privé national et les potentiels contribuables partenaires de l’administration fiscale. Cette opération du Regec est couplée avec le cinquième Recensement général de la population et de l’habitation (RGPH5), dont la publication des premiers résultats tarde à venir. Prenant la parole lors de la pose de la pierre pour la construction du siège de l’Institut national de la statistique (INS), le 24 février, la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a tenté de rassurer sur l’évolution de ces importantes opérations. « *La production statistique ne s’est jamais arrêtée. À titre d’illustration : pour le premier Regec, les résultats seront disponibles courant mai 2021 ; quant au RGPH5, les opérations de cartographie sont bouclées ; concernant l’enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, les travaux préparatoires sont en cours* », a déclaré Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Elle s’est félicitée, à cette occasion, de la poursuite de la production des statistiques sur l’indice harmonisée des prix à la consommation ; la production des comptes nationaux, des notes de conjoncture économique et des statistiques du commerce extérieur et des annuaires statistiques départementaux, sectoriels et nationaux. Il faut souligner que ce Regec, la première enquête du genre organisée dans le pays, dressera le portrait d’une économie dominée en nombre de sociétés par le commerce et les services, avec une activité concentrée à Brazzaville et Pointe-Noire, tandis que les entreprises des secteurs pétrolier et forestier, malgré leurs poids, restent fragiles face aux chocs extérieurs. L’enquête s’est déroulée, à en croire l’INS, sur l’ensemble du territoire national, auprès des entreprises tant du secteur privé et du secteur public que du secteur informel. Les résultats du Regec, selon la même source, représentent un véritable outil d’aide à la prise de décisions, aussi bien au niveau de l’État que des entreprises privées et même au niveau individuel. En plus, le recensement permettra au gouvernement d’avoir une bonne connaissance sur l’évolution de la population, et des différentes entreprises implantées dans le pays, en lien avec le Plan national de développement 2018-2022.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

La BEI et la BDEAC veulent renforcer leur partenariat

Le chef de la représentation de la Banque européenne d’investissement (BEI) en Afrique centrale, Nikolaos Miliniatis, s’est entretenu le 2 mars à Brazzaville avec le président de la Banque de développement des États de l’Afrique centrale (BDEAC), Fortunato-Ofa Mbo Nchama. Les échanges ont porté sur les questions d’intérêt commun aux fins de renforcer la coopération bilatérale entre les deux institutions.



Les deux personnalités lors de l’entretien/DR

Au cours de l’entretien, les deux personnalités ont également parlé de la mise en place d’un appui institutionnel et d’une assistance technique en faveur de la BDEAC, de l’octroi d’une facilité à fort impact dans les zones fragiles dans le but de prévenir les conflits en Afrique centrale, de l’éventuelle possibilité pour la BEI d’entrer dans le capital de la BDEAC, ainsi que d’autres initiatives relevant de la coopération entre les deux institutions pour le développement de l’Afrique centrale. En effet, la BDEAC et la BEI entretiennent d’excellentes relations dans les domaines économiques. Elles entendent signer un accord de financement d’un

montant de 33 milliards de francs CFA au profit de la BDEAC. Ce prêt va ainsi participer à la diversification des économies de la sous-région. Ce, grâce au financement des projets du secteur privé issus concernant les domaines tels que l’industrie, l’agro-industrie, l’éducation, l’agriculture, la pêche et le tourisme. Au terme de la rencontre, Fortunato-Ofa Mbo Nchama s’est réjoui de la visite du chef de la représentation de la BEI Afrique centrale, Nikolaos Miliniatis avant de saluer son implication personnelle dans l’accompagnement de la BDEAC dans la mise en œuvre de son plan de développement.

Gloria Imelda Lossele



**BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

APPEL À CANDIDATURE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), société anonyme dotée d'un capital social de FCFA 6 842 900 000, dont le siège social est à Douala (République du Cameroun), recrute un directeur général.

A- RESPONSABILITE DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus qu'il exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués aux Assemblées générales ou spécialement au Conseil d'Administration par les dispositions légales ou statutaires.

Plus généralement, il est chargé :

- 1- d'assurer la représentation diplomatique, économique, financière et judiciaire de la BVMAC ;
- 2- de mettre en œuvre les décisions et résolutions prises par le Conseil d'Administration ;
- 3- d'établir et d'exécuter les plans pour atteindre les objectifs stratégiques de la BVMAC conformément aux directives du Conseil d'Administration ;
- 4- d'assurer la gestion administrative, financière et comptable de la BVMAC.
- 5- de promouvoir le marché financier régional auprès des émetteurs et des investisseurs et de participer avec les autres acteurs à l'approfondissement du marché financier régional ;
- 6- d'assurer la promotion, la formation, et l'information sur la culture boursière.

B- QUALIFICATIONS

- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures, de niveau BAC+5 au moins, en économie, en finances, en gestion ou en sciences juridiques ;
- disposer d'au moins dix (10) années d'expérience pratique de management dans le secteur des marchés financiers au sein d'un bourse des valeurs mobilières, d'une société de bourse, d'une institution financière ou de

tout autre organisme exerçant dans les secteurs connexes. Le (la) candidat(e) devra en outre présenter au moins cinq (5) années d'expérience en qualité de directeur général ou de directeur de service dans une bourse des valeurs mobilières ou dans une structure relevant du secteur des marchés financiers.

C- PROFIL RECHERCHÉ

- être ressortissant(e) de la CEMAC et jouir de la nationalité d'un Etat membre ;
- être âgé (e) de 35 ans au moins ;
- avoir une très bonne connaissance de l'environnement boursier de l'OHADA et de la CEMAC et justifier d'une bonne connaissance des marchés financiers internationaux ;
- avoir une bonne maîtrise du traitement des informations boursières ;
- avoir de très bonnes connaissances dans la pratique des marchés boursiers et dans la gestion des risques financiers ;
- être de bonne moralité et jouir de ses droits civiques et moraux ;
- avoir une bonne maîtrise des langues française, anglaise et espagnole.

D- REMUNERATION ET AUTRES AVANTAGES

La rémunération est attractive. Par ailleurs, le Directeur Général, en sa qualité de chef de mission diplomatique, bénéficie d'importants privilèges, immunités et facilités accordés conformément aux usages internationaux et diplomatiques.

E- DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est de quatre (4) ans, éventuellement renouvelable une fois. Le candidat retenu entrera en fonction le 1er juillet 2021.

F- DEPOT DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature (version électronique) doivent être transmis à l'adresse électronique suivante : presicomederecrutement@bvmac.cm

G- COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces scannées suivantes :

- une demande ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- un curriculum vitae certifié par une déclaration sur l'honneur auquel sont joints les certificats de travail correspondants ;
- des copies certifiées conforme des titres, des diplômes ou des attestations de qualification ;
- un certificat de nationalité.

En cas de recrutement, un certificat médical attestant de la bonne santé physique et mentale du candidat, les originaux des diplômes et d'autres pièces seront exigées.

H- DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

La date limite pour le dépôt des dossiers est fixée au 31 mars 2021, à 17 heures (GMT + 1).

I- PUBLICATION DES RESULTATS

Le candidat retenu à l'issue du processus de sélection sera informé par message électronique et par communiqué du Président du Conseil d'Administration.

NB : Pour tout renseignement complémentaire, bien vouloir vous adresser à la Direction Générale de la BVMAC.

Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

BP 442 Douala, Cameroun

Tel : (+237) 233 43 85 83

E-mail : bvmac@bvmac.cm

www.bvmac-ac.cm

**AVIS DE VACANCE DE POSTE
01/CCN/SEP/2021**

Le comité de coordination nationale des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme « CCN » recrute un (e) secrétaire exécutif permanent (e) pour le fonctionnement de son secrétariat exécutif permanent.

Titre du poste : secrétaire exécutif permanent du CCN.

Lieu d'affectation : Brazzaville.

Durée du contrat : 2 ans renouvelables assortis d'une période d'essai de 3 mois.

Mission : assurer la coordination et la gestion administrative du secrétariat du CCN.

Responsabilités et tâches principales :

Sous l'autorité de la Présidente du CCN, le secrétaire exécutif permanent a pour tâches :

- Assurer le secrétariat des Assemblées Générales du CCN et des réunions de son Bureau ;
- Appliquer les directives contenues dans le règlement intérieur du CCN ;
- Organiser les réunions du CCN et de ses comités techniques ;
- Produire les plans d'action et les rapports périodiques et annuels du CCN ;
- Mettre en œuvre les recommandations de l'assemblée générale du CCN ;
- Assurer le fonctionnement des comités ad'hoc du CCN ;
- Assurer la liaison avec les bénéficiaires principaux, l'Agent local du Fonds Mondial et les organisations externes pour le compte du Bureau ;
- Organiser la formulation des requêtes auprès du fonds mondial ;
- Coordonner la gestion financière, administrative et logistique du secrétariat exécutif permanent du CCN ;
- Participer aux réunions internes et/ou externes pour le compte du CCN ;
- Organiser la documentation des activités et l'archivage des documents du CCN ;
- Assurer la diffusion, la communication et la dissémination des informations sur les activités du CCN ;
- Mettre en place un système de suivi et évaluation des activités du CCN et des bénéficiaires principaux ;
- Exécuter toute autre tâche assignée par la Présidente et/ou le Bureau du CCN.

Profil du candidat

- o BAC + 4 au moins en gestion, administration, santé publique, sciences sociales ;
- o Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un poste de responsabilité dans les domaines de la coordination des programmes/gestions des équipes ;
- o Expérience avec les bailleurs des fonds et organismes internationaux ;
- o Connaissance de base sur l'organisation du système de santé au Congo et les procédures du fonds mondial ;
- o Avoir une bonne moralité et une bonne expression orale et écrite en français et anglais ;
- o Posséder une bonne capacité d'organisation, de travail sous pression, de rédaction des rapports et de travail en équipe ;
- o Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Internet...).

Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation pour le poste adressée à la Présidente du CCN ;
- Un curriculum vitae ;
- Une ou des copies des diplôme(s) ;
- Un casier judiciaire et un certificat de nationalité ;
- Les attestations ou certificat de travail.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à passer le test.

Dépôt de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être adressés, sous pli fermés avec mention « Recrutement secrétaire exécutif permanent du CCN », à Madame la Présidente du CCN, au plus tard le vendredi 02 avril 2021, à 16 heures et déposés au secrétariat exécutif permanent du CCN, sise en face du CHU de Brazzaville, bâtiment compris entre l'UNESCO et la Croix-Rouge Internationale, au 2ème étage.

CONFESJES

Hugues Ngouélondélé prend la vice-présidence de l’institution

La 38e Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la francophonie (Confejes) qui s’est tenue, du 23 au 27 février, à Ouagadougou au Burkina faso, a débouché sur l’élection du ministre congolais des Sports et de l’Education physique au poste du premier vice-président de cette institution.

L’entrée du ministre congolais dans le bureau, a expliqué Serge Wilfrid Mbouma, le point focal Confejes–Congo, permettra au pays d’avoir dorénavant les informations sur le fonctionnement de l’institution. « *Tout ce qui va se passer dans le cadre de la programmation, la prise de décision, le ministre des Sports et de l’Education physique fera partie. Il aura d’ailleurs la possibilité dans le cadre du management de placer les cadres congolais à des postes stratégiques dans cette institution* », a-t-il commenté. « *Je félicite les membres du bureau entrant dont les expériences seront des apports qualitatifs. Je me félicite de l’apport de l’expérience de M. Hugues Ngouélondélé, ministre congolais des Sports et de l’Education physique en sa qualité de vice- président qui nous accueillera en 2023* », a déclaré Salifou Tiemtoré, le ministre burkinabé de la jeunesse dont le pays assure la présidence de la Confejes. Outre l’élection du ministre des Sports , Brazzaville a été en effet choisie pour abriter en 2023 la 39e réunion de la Confejes. « *Nous avons depuis Ouagadougou reçu les instructions de recevoir le cahier des charges, de travailler dans le cadre qu’une commission préparatoire*



Hugues Ngouélondélé, premier vice président de la Confejes/Adiac

soit mise en place parce que la conférence elle-même est placée sous la haute autorité du président de la République », a souligné Serge Wilfrid Mbouma. Une autre décision importante prise au cours de cette réunion concerne l’élection de la Camerounaise Louissette Renée Thobi Etham Ndedi au poste du secrétaire générale de la Confejes. A 52 ans, elle est la première femme et aussi la première ressortissante d’un Etat de l’Afrique centrale à occuper ce poste depuis la création de l’institution en 1969. Elle remplace à ce poste le Nigérien Bouramah Ali Harouna, décédé.

à l’entrepreneuriat des jeunes et leur emploi ainsi que celui de l’éducation physique et sport. Ce dernier programme appuie les gouvernements et les Etats membres dans le cadre de la détection des jeunes talents avec l’enseignement de l’éducation physique aussi dans le cadre des initiatives liées à l’entraînement de haut niveau. La Confejes a pour objectifs, entre autres, de jouer auprès des hautes instances de la francophonie un rôle essentiel dans la définition des orientations, l’élaboration des politiques nationales et leur mise en œuvre. Elle soutient prioritairement les efforts des Etats et gouvernements membres engagés dans l’élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales de la jeunesse et des sports. La Confejes developpe les liens de solidarité, de partenariat et de coopération multilatérale entre les Etats et les gouver-

nements membres d’une part et les jeunes d’autres part. Elle soutient l’organisation des Jeux de la Francophonie en collaboration avec l’Organisation internationale de la Francophonie et le Comité international des jeux de la Francophonie et contribue au développement de la pratique sportive sous toutes ses formes. « *Je demeure convaincu que par la fédération de nos efforts, de nos énergies et de nos initiatives nous parviendrons à mettre en valeur les potentiels de nos jeunes et les talents de nos sportifs* », a souhaité le représentant burkinabé. La présidence de la Confejes est désormais assurée par le ministre burkinabé des sports et de loisir. Le ministre marocain des Sports prend la deuxième vice-présidence et le Malien est le rapporteur. Douze Etats constituent ce bureau, a rappelé Serge Wilfrid Mbouma.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Premier but en Suisse pour Guy Mbenza (DR)

Angleterre, 34^e journée, 2^e division Nottingham Forest s’incline à domicile face à Luton Town (0-1). Brice Samba était titulaire. Forest est 17^e avec 40 points. Angleterre, 33^e journée, 3^e division Swindon Town perd à Sunderland (0-1). Remplaçant, Christopher Missilou est entré à la 82e. Swindon est 19e avec 2 points d’avance sur la zone rouge. Angleterre, 33^e journée, 4^e division Réduit à dix dès la 29^e journée, Oldham chute sur son terrain face à Bolton (0-2). Titulaire, Dylan Bahamboula a disputé toute la rencontre. Défaite pour Carlisle à Colchester (1-2). Sans Of-frande Zanzala, absent. Bulgarie, 8^e de finale de la Coupe Le CSKA Sofia se qualifie pour les quarts au détri-

ment du Chernomorets Varna (3-1). Titulaire, Bradley Mazikou a délivré une passe décisive sur le troisième but de son équipe. Italie, 26^e journée, 2^e division Sans Gabriel Charpentier, en phase de reprise, Ascoli est battu à domicile par Pise (0-2). Suisse, 23^e journée, 2^e division Premier but en Suisse pour Guy Mbenza qui permet à Lausanne-Ouchy de sauver le point du nul face aux Grasshoppers de Zurich (1-1). L’avant-centre congolais a d’abord placé une tête au ras du poteau, à la 20^e. Avant de dévier, victorieusement un tir de Amdouni, au premier poteau pour égaliser (21^e). Avec ce point pris face au leader, Lausanne-Ouchy est 5^e.

Camille Delourme



MFAC
MOUVEMENT DES FEMMES
ACTIVES DU CONGO

**“ Rejoignez-nous
au quotidien sur les
Réseaux Sociaux pour
être au cœur de
l’évènement ”**





MFAC242



MFAC
MOUVEMENT DES FEMMES
ACTIVES DU CONGO

ASSOCIATION

Femmes capables
Aide aux orphelins,



Démunis et entraide. Association femme
Tel : 069171184

Association Famille Solide
Pour adhésion :
Contacter : 069554619
066288668
068899056

DIVERS



OBAMBI Fils service
Menuiserie
Fabrication de meubles .
Tel 06 970 46 01

Alubuc baie vitrée
Fermetures, Rampes d’escaliers,
Cuisine, Cloison de bureau.
Contact : 06 670 63 23
05 643 56 91

ETAC –Construction Miroiterie
Alluminium
Fabrication : Portes- Fenêtres –
Baies Vitrées
Tel : 06 934 84 20 05 654 90 71

BEAUTE COIFFURE

Islone coiffure
Coiffures – Tresses - Soins de visage



- Esthetique - Manicure
A domicile.
Tel : 06 446 62 25

IMMOBILIER



Agence immobilière
Christ Roi
Location – Vente :
Maisons – Villa – Boutiques – Appar-
tement.
Contact : 04 449 46 76 06883 45 93

Agence immobilière
Santos
Location :
Maisons, bureaux, villas apparte-
ments meubles et non meublés
Tel : 06587 81 39

Asia immo
Location :
Studio moderne
Quartier centre ville
Secteur : Olympique Palace
Tel : 06 536 80 84
05 554 44 88

LOCATION ET VENTE
DE VEHICULES



Karagnara Service
Location courte et longue durée.
06 461 56 56

AUTO-TOP-CONGO
Location et vente.
Berlines – 4X4
Tel : 06 645 00 00

SERVICE TRAITEUR

DODO Service
Service traiteur et protocole



Contact : 066680644 053046399

Gamos Traiteur
Pour tous vos événements
Tel : 06 550 90 17

MAINTENANCE



Andzouana Service
Réparation appareils électroniques
et électroménagers
Contact : 06 624 92 93

Maitre Sam Service
Spécialiste en froid :
Congélateur, climatiseur, tous
appareils
Tel : 066689146
057447669

IMMOBILIER

Venus-SCI
Location :
-Villa (4chambres, salon, cuisine,
jardin et studio) Centre ville de
Brazzaville : 2.500 000 CFA

- Appartement meublé et non meublé
à la résidence des flamboyants
(3 chambres, salon, cuisine, salle à
manger) : 600 000FCFA
et 400 000FCFA

-Bureaux à louer à poto-poto Face
Stade Eboué : 300 000frs charges
comprises
-Bureaux à louer Face OCI :
250 000 CFA
Tel : 06 653 63 60

ANIMAUX



Hassan
Vente Chiot de race : Berger,
caniche-griffon, Malino-Labrador,
pit-bull.
Tel: 069564011
Richard
Tel : 06 480 56 89

BRICOLAGE



Plomberie



Dépannage et Installation
Tel : 06 874 27

Maçonnerie
Tous travaux de maçonnerie
Gros œuvres
Tel : 06 822 84 41

Construction maison individuelle
Tel : 06 685 74 28

Climatisation
Entretien et installation



Tel : 06 488 78 07

COUTURIER
Confection Dame / Mesures
Tel : 06 461 46 22



Parfait Couture
Tous modèles Dame
Pagne et autres
Tel : 06 692 94 11

Niguel Couture Mixte

Couture Homme et Femme Tel : 06
906 07 35

AIDES A DOMICILE
Ménagère à mi-temps
Du lundi au vendredi ou week-end
Tel : 06 670 13 66

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Les managers et opérateurs culturels se mettent à l’heure du digital

Du 29 mars au 4 avril, l’Espace culturel Yaro situé dans le 4e arrondissement Loandjili à Pointe-Noire va organiser une formation sur la communication digitale.

La formation initiée par l’Espace Culturel Yaro et l’IKAM (Institut Koré des arts et métiers) Congo-Brazza, en partenariat avec le projet Ségou Ville créative s’inscrit dans le cadre du projet Pointe-Noire -Ville Carrefour des Arts en Afrique centrale.

Plusieurs participants évoluant dans le monde de l’art de la Rdc, du Gabon, de la RCA, du Tchad, du Cameroun et du Congo Brazzaville vont prendre part aux différentes sessions destinées essentiellement aux administrateurs et gestionnaires des structures et projets culturels, aux managers et producteurs d’artistes, aux chargés et responsables de communication d’artistes, des projets et industries culturelles.

Pour les organisateurs, cette formation sert à former et renforcer les capacités des séminaristes qui au sortir de la session vont acquérir des connaissances sur les différents types d’outils de la communication digitale, le fonctionnement approfondi de l’intérêt et des réseaux sociaux, la conception des outils et des supports de la communication digitale, la conception et la gestion de son plan de communication via le digital, la législation digitale.

Signalons que l’Espace culturel Yaro reçoit jusqu’au 24 mars tous les dossiers de candidatures des potentiels participants.

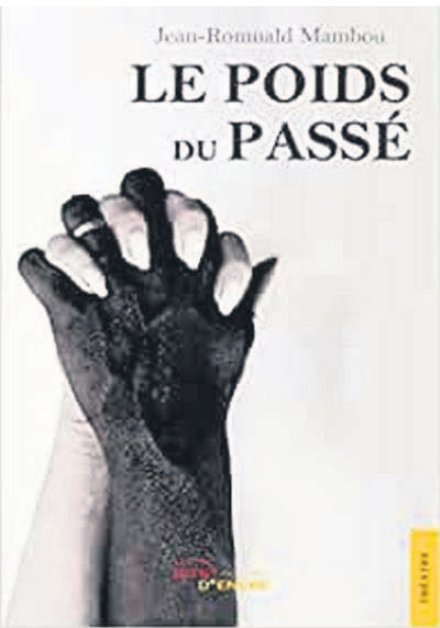
Hervé Brice Mampouya

VIENT DE PARAÎTRE

«Le poids du passé » de Jean-Romuald Mambou

Dans les 128 pages de sa pièce de théâtre en quatre actes, l’auteur montre les difficultés d’un couple mixte à se faire accepter dans une société africaine encore marquée par la colonisation et les traditions.

Certes, l’amour triomphe toujours du mariage concocté par les parents et la famille. Jean-Romuald Mambou, dans sa pièce de théâtre parue le lundi 1er mars dernier aux Editions Jets d’encre, revient sur l’ambiguïté d’une telle union. Sous le couvert de la tradition, les parents reprennent le rôle de garants des us et coutumes et tentent d’ignorer le mariage mixte de leur fils Médard. Quand ils apprennent que leur fils revient au village, ils n’ont qu’une hâte : le marier à celle qui lui est promise depuis des années. Leur rêve s’effondre quand il leur présente Mireille, une Blanche qu’il a épousée en France. Sans laisser au jeune couple le temps de s’expliquer, le pa-



triarche rejette cette union, il légitime à ses yeux. Comment osent-ils briser un pacte de cette façon ? Comment osent-ils défier l’autorité paternelle ? Mais si les traditions ont du

mal à s’effacer, ce mariage mixte qui secoue la famille pourrait remettre en cause bien des croyances...

Dans cette pièce de théâtre d’une grande justesse, l’auteur met ses personnages face à leurs contradictions en ébranlant leurs convictions les plus profondes dans des dialogues aussi incisifs que percutants.

Jean-Romuald Mambou est docteur en urbanisme et aménagement. Il est né le 20 juillet 1961 à Sibiti, une commune de la République du Congo. Fonctionnaire de l’État congolais, il a occupé plusieurs postes à responsabilités, notamment celui de directeur des arts et de la cinématographie au ministère congolais de la Culture et des Arts.

Marie Alfred Ngoma

AVIS D’APPEL D’OFFRES
N°001/ECG/DG/2021

POUR
SOLUTION DATACENTER ET FOURNITURE DE DEUX ONDULEURS DE
TENSIONS DE MARQUE APC

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d’offres pour l’acquisition d’une solution Datacenter et la fourniture de deux onduleurs de tensions de marque APC pour son nouveau siège à Brazzaville.

Le dossier d’appel d’offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l’immeuble de l’Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l’agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être envoyées par courrier électronique au plus tard le 05 Mars 2021 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous :

- gbouhoyi@ecobank.com
- rmakita@ecobank.com;
- fallier@ecobank.com;

Fait à Brazzaville, le 18/02/2021

La Direction Générale

VOIRIES URBAINES

La DGMCA apprécie le pavage réalisé à Mboukou

Sous l'impulsion de leur coordonnateur général Denis Gires Koumbambouka, les membres de la Dynamique grand mbota pour la citoyenneté active (DGMCA) ont effectué une descente au quartier Mboukou pour voir les travaux de pavage effectués au quartier Mboukou, dans le 3e arrondissement de la ville océane.

Saluant l'engagement et la volonté du président de la République, Denis Gires Koumbambouka veut voir ces travaux s'étendre dans les autres quartiers de la ville. « Nous appuyons le gouvernement et le président Denis Sassou N'Guesso à travers la réalisation des travaux de voirie urbaine dans la ville côtière. Ceux-ci sont cofinancés par le gouvernement congolais et la Banque mondiale à travers le projet Durquap. En constatant ainsi la modernisation des quartiers Mboukou et Tchiniambi dans le 3^e et 4^e arrondissement, le souhait pour nous est de voir ces travaux s'étendre



Les membres de la DGMCA visitant les travaux de voirie urbaine

dans d'autres quartiers de la ville », a-t-il signifié. En outre, l'orateur a rappelé qu'aujourd'hui nous vivons dans un monde où la citoyenneté active est inscrite comme postulat à l'action publique. c'est dans ce contexte que les membres de son association ont tenu à se rendre personnellement sur le terrain en vue de toucher du doigt aux projets menés par les pouvoirs publics au quartier Mboukou. Ainsi en plus de 15 km de pavage, l'on a constaté aussi la réhabilitation de l'école Pambou Benjamin et un centre intégré de santé au quartier Mboukou à travers ce projet.

Séverin Ibara

BOXE

Le club Poing-noir relance ses activités

Le club s'entraîne depuis près d'un mois à l'esplanade du complexe sportif de Pointe-Noire sous la supervision de son premier vice-président, Jean Bredel Ngoma.



Le club Poing-noir, du champion du monde le Congolais Bresson Lefoumbou Ngoma, se prépare pour un gala qui aura lieu en fin du mois de mars dans la ville océane. Les confrontations mettront aux prises les pugilistes du club Poing-noir à ceux des autres clubs de la place. Elles permettront aux boxeurs de se remettre en forme après une large trêve causée par la crise sanitaire liée au coronavirus (Covid-19). En effet, malgré le manque des structures sportives adaptées à la discipline, le club s'entraîne en

plein-air à l'esplanade du complexe sportif. « On se prépare pour un gala d'ici la fin du mois de mars. Nous allons ramener le ring qui se trouve au siège du club Black Panthère ici au stade et avec les autres clubs nous allons -nous confronter afin de préparer les boxeurs aux futures compétitions de la Ligue et de la Fédération », a-t-il souligné. Jean Bredel Ngoma a aussi appelé les boxeurs à pratiquer cet art avec objectivité. « Notre président, Bresson Brel Lefoumbou

Ngoma, a commencé la boxe ici à Pointe-Noire. Aujourd'hui, il est champion du monde et entraîneur à Hong kong. Nous souhaitons qu'un jour la boxe congolaise suscite encore des champions du monde. je le crois parce que nous avons des talents », a-t-il martelé. En attendant de trouver une salle où les pugilistes pourront pratiquer la discipline à l'abri des intempéries, Jean Bredel Ngoma invite tous les boxeurs à se mettre rigoureusement au travail.

Charlem Léa Itoua

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 28e journée

Troyes poursuit sa course en tête après son succès à Chambly (3-0). Titulaire sur la gauche, Dylan Saint-Louis a beaucoup permuté avec son alter-ego à gauche, Gory. Remplacé à la 71e, à 2-0 pour l'Estac, qui a joué en supériorité numérique depuis la 38e.

Courte mais précieuse victoire d'Ajaccio à Rodez (1-0). Titulaire, Bevic Moussiti Oko a joué 80 minutes en pointe.

Deuxième revers de rang pour Le Havre, qui plie à domicile face à Grenoble (0-2). Fernand Mayembo était titulaire, tandis que Nolan Mbemba est entré à la 72e. Pas de Christ-Vianney Goteni dans les rangs isérois.

Son frère Randi Goteni était également absent du groupe de Dunkerque, défait sur la pelouse du Paris FC (0-1).

Châteauroux et Prince Ibara perdent leurs ultimes espoirs de maintien à Pau (0-1). Titulaire dans le duel entre le 18e et le 20e, Ibara a manqué une tête égalisatrice alors que le gardien palois était battu(70e). Averti à la 85e.

Niort chute à domicile face à Sochaux (1-3). Bryan Passi, titulaire, manque de réactivité sur le deuxième but doubiste et se troue sur le poteau de Niane (42e).

Sans Warren Bondo (choix de l'entraîneur), ni Mons Bas-souamina (reprise), Nancy bat Caen (1-0). Alexis Beka Beka et Prince Oniangué étaient associés dans la ligne défensive normande. L'ancien capitaine des Diables rouges commet une erreur de marquage sur le but lorrain.

Naufrage collectif et défaite cinglante pour l'En Avant Guingamp face à Clermont-Ferrand. Monté dans le camp adverse pour centrer, Morgan Poaty n'est pas couvert par ses co-équipiers sur le second but costarmoricain (31e).

Réduits à dix juste avant la pause, ces derniers encaisseront encore trois buts au Roudourou (0-5).

Au classement, Troyes conserve 4 points d'avance sur Clermont, le deuxième. Grenoble est 4e avec 52 points.

Avec 17 longueurs de moins, Ajaccio est 9e, suivi de Nancy, Caen, Le Havre et Niort, qui comptent tous 34 points.

Dunkerque est 16e avec 28 points, soit deux longueurs d'avance sur Guingamp, 18e et 10 longueurs d'avance sur Châteauroux, lanterne rouge et désormais condamné à la descente en National 1.

Camille Delourme

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les sénateurs de la ville océane et du Kouilou appellent à un scrutin apaisé

Les sénateurs des départements du Kouilou et de Pointe-Noire ont échangé, le 1er mars, à la mairie centrale avec les notabilités de ces départements afin que l’élection présidentielle se déroule dans la quiétude.

S’exprimant au nom des sénateurs de ces deux départements à l’occasion de cette rencontre, Gabriel Zambila, président du collectif des sénateurs de Pointe-Noire a rappelé que le mandat du président de la République est en train d’arriver à son terme. Le gouvernement est donc obligé, malgré l’état d’urgence sanitaire lié à la pandémie de covid-19, d’organiser l’élection présidentielle dans le strict respect de la Constitution et des mesures barrières. « Vous, sages de Pointe-Noire et du Kouilou, comprenez donc cette obligation de respecter la Constitution de notre pays. Comme habitants de Pointe-Noire havre de paix, nous devons tous veiller pour que Pointe-Noire de-



Tribune officielle lors des échanges des sénateurs avec les notabilités

« ...Habitants de Pointe-Noire havre de paix, nous devons tous veiller pour que Pointe-Noire demeure toujours ce havre de paix avant, pendant et après tous les scrutins qui auront lieu dans notre pays »

meure toujours ce havre de paix avant, pendant et après tous les scrutins qui auront lieu dans notre pays », a-t-il signifié. En République du Congo, poursuit l’orateur, le Sénat est différent de l’Assemblée nationale. Ces deux chambres ont en commun la fonction législative et celle de contrôler l’action gouvernementale.

« En sa qualité de modérateur, le Sénat peut être saisi dans le cadre d’un conflit entre les institutions de la République ou dans le cadre d’un différend opposant le gouvernement de la République à une quelconque catégorie sociale du pays. Comme une chambre haute, le Sénat est le conseil de la nation. Ainsi, il a pour rôle de conseiller les institutions de la République, il représente donc les collectivités locales », a-t-il indiqué. Notons que pour le président du comité des sages de Pointe-Noire, Goma Mavoungou Jean-Baptiste, ces rencontres devraient se pérenniser dans le temps au lieu d’attendre seulement les moments des échéances électorales.

Séverin Ibara

RÉINSERTION SOCIOÉCONOMIQUE

Une formation au profit des filles-mères vulnérables

Ce projet initié avec l’appui du Programme des Nations-unies pour l’enfance (UNICEF), a été lancé le 25 février au Centre d’action sociale de Mvou-Mvou, en présence de la représentante de l’UNICEF au Congo, Micaela Marques Sousa, l’administrateur maire de l’arrondissement 2 Mvou-Mvou, Liliane lauréate Mberi Bigny et du secrétaire général du département de Pointe-Noire, Jean-Claude Etoumbakoundou.

Le coronavirus a entraîné une série d’autres crises économiques dont les effets sont, entre autres, l’aggravation de la vulnérabilité des filles et des femmes, les inégalités de genre et des violences basées sur le genre. Face à cette difficulté que vivent les adolescentes et les filles-mères dans la ville océane, la directrice départementale des affaires sociales, Corelli Nick-Stella Mavoungou, a résolu d’initier les campagnes de sensibilisation au respect des mesures barrières et la formation des jeunes filles-mères. Ce projet qui bénéficie de l’appui de l’UNICEF, va se réaliser en deux phases, à savoir la sensibilisation et la mobilisation des adolescents et jeunes sur la Covid-19 et impacts associés, ainsi que le soutien éducatif. La deuxième phase du projet sera focalisée sur la réinsertion socioéconomique de 65 adolescentes et filles-mères dont l’état de vulnérabilité a été aggravé par la pandémie de la Covid-19, a-t-elle indiqué. Outre les activités prévues en faveur des filles, 95 acteurs impliqués dans la sensibilisation et mobilisation seront formés sur la covid-19 et le stress associé. La sensibilisation et la mobili-

sation des adolescents (filles et garçons) et jeunes sur le coronavirus et impacts associés dans les Centres d’action sociale (CAS), les centres de santé et dans les ménages. S’agissant des bénéficiaires du projet, 65 adolescentes et jeunes filles-mères seront formées aux petits métiers, à savoir: 21 en coutures/broderie, 15 en coiffure, 12 en pâtisserie/ cuisine, 1 en informa-



Les bénéficiaires du projet posant avec les responsables du projet et autorités départementales/Adiac

leadership de la directrice départementale des affaires sociales de Pointe-Noire pour les efforts fournis afin que ce projet puisse avoir lieu. Micaela Marques Sousa a aussi remercié l’appui significatif des autorités locales, grâce auxquelles, son institution et ses partenaires ont la possibilité d’avoir ce genre d’engagement. Elle s’est tournée ensuite face aux acteurs de la société civile sans lesquels ce projet ne saurait avoir les résultats escomptés. « Je souhaite plain succès aux jeunes dans la mise en œuvre des activités pour la réduction de la pauvreté et la lutte contre la pandémie de la covid-19. Réunissons-nous pour les adolescents et les jeunes », a-t-elle martelée. Intervenant après la marraine du projet, Corelli Nick Stella Mavoungou a exprimé sa joie de voir naître son projet après six mois de gestation. Elle a expliqué que, l’identification des bénéficiaires s’est basée sur les listes du registre social unique présent à Mvou-Mvou et Loandjili, deux arrondissements qui abritent le projet Lisungi, dans lequel l’on trouve la base de données des vulnérables de Pointe-Noire. Lançant le démarrage du projet, Jean-Claude Etoumbakoundou a, au nom du préfet de Pointe-Noire remercié la représentante de l’UNICEF pour le choix porté sur le département de Pointe-Noire à travers son appui au projet de réinsertion des jeunes filles-mères et la sensibilisation à la pandémie du coronavirus.

Charlem Léa Itoua

INFRASTRUCTURES

Le Parlement congolais dispose d'un nouveau siège

Un nouvel édifice flambant neuf trône au cœur de la ville de Brazzaville et va désormais abriter le Sénat et l'Assemblée nationale. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé le 3 mai à son inauguration en présence de l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin et de plusieurs personnalités.

Don de la République populaire de Chine à la République du Congo, la construction de cette infrastructure a duré trois ans pour un coût global de plus de 34 milliards FCFA. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise chinoise Jiangsu Provincial construction group corporation limited. L'édifice comprend deux blocs de trois niveaux chacun réservés au Sénat et à l'Assemblée nationale. Entre les deux blocs, se trouve la grande salle polyvalente de banquets avec terrasse accessible. La communication entre les deux blocs est assurée par des coursives. L'Assemblée nationale dispose d'un hémicycle de cinq cents places et le Sénat, trois cents. L'ensemble du bâtiment a des commodités suivantes : trois ascenseurs par bloc ; un système vidéo surveillance ; un système de sécurité incendie et extinction ; un système de réception satellite et radiodiffusion ; un système de câblage synthétique (fibre optique et autres réseaux) ; un système de sonorisation et écran géant ; un système d'alimentation, de traitement et d'évacuation des eaux.



Dans son allocution de circonstance, l'ambassadeur de Chine a indiqué que « l'achèvement de ce nouveau siège va améliorer considérablement les conditions de fonctionnement du Sénat et de l'Assemblée nationale et renforcer efficacement la capa-

cité de gouvernance de l'Etat congolais. En même temps, ce bâtiment majestueux devient également un autre monument historique de la coopération entre la Chine et le Congo ». De son côté, le président du Sénat, Pierre Ngolo, à qui revenait la

charge de délivrer le discours au nom de tous les parlementaires et du personnel des deux institutions, a déclaré que « le Parlement, qui s'installe dans ce nouveau cadre spacieux, en parfaite adéquation avec l'exigence d'un travail de qualité, se doit de relever le

défi de faire de la cité du parlement un haut lieu de réflexion, d'influence et de décisions. Un haut lieu de vote des lois dans un esprit éveillé et critique ». Par ailleurs, le président du Sénat a interpellé les parlementaires et leurs collaborateurs à prendre bien soin de ce nouveau siège. Car, a-t-il insisté, la responsabilité des pionniers de cette cité parlementaire est de lui faire prendre un bon départ afin que, a-t-il renchéri, ce lieu soit une cité de la démocratie où le débat est la règle et le salut du peuple, l'objectif principal. Pour sa part, le maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a salué la construction de cet édifice qui, comme tant d'autres, ajoute à son agglomération un éclat particulier. « Ce bel édifice qui trône au cœur de la ville de Brazzaville vient une fois de plus confirmer la volonté inébranlable du président de la République de moderniser notre ville capitale et surtout ce quartier du plateau, en le dotant d'infrastructures de qualité offrant de meilleures conditions de travail et de vie aux Brazzavillois ».

Roger Ngombé

CINÉMA

« Paradoxe », à découvrir le 8 mars à Brazzaville

Court-métrage réalisé par le Congolais Dinel Desouza, « Paradoxe » dénonce l'exploitation de la femme. A l'occasion d'un entretien exclusif accordé aux Dépêches de Brazzaville, le réalisateur congolais fait un zoom sur son parcours, tout en évoquant quelques aspects liés aux films.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.C.) : Pouvez-vous vous faire connaître à nos lecteurs ?

Dinel Desouza (D.D.) : Giorvani Dinel Dzalamou à l'état civil, je suis un acteur, réalisateur et producteur cinématographique congolais. Cela fait 10 ans que j'évolue dans cet univers.

L.D.B.C. : Tout vous prédestinait au cinéma ?

D.D. : Pas du tout. A la base, mon rêve de gosse était le football dont j'ai pratiqué durant quelques années. A un stade de la vie, je voulais dénoncer de nombreux maux qui minent notre société à travers la musique mais je n'étais pas doué. Un jour, par le concours du hasard, j'ai fait la rencontre du cinéma et cela a changé mon destin. La discipline est devenue pour moi le moyen par excellence pour m'exprimer.

L.D.B.C. : Comment avez-vous fait pour avoir les bases du métier ?

D.D. : Dans mes débuts, j'avais intégré le Club des cinéastes du Congo (3C) pour me former auprès de Beautrésor Kouta. Après 4 ans d'apprentissage, j'ai décidé de créer l'espace de formation Academia Club 7 (A.C.7) afin de partager ma passion et mon expérience avec

d'autres jeunes qui souhaitent se lancer dans le cinéma. Par ailleurs, je n'hésite pas à me rapprocher de ceux qui excellent dans le domaine sur le plan national, afin de m'enrichir davantage.

L.D.B.C. : Combien de films avez-vous déjà réalisés ?

D.D. : Une mini-série et trois films. La mini-série aborde les rapports de vie entre logeur et locataires dans la ville de Brazzaville. Mon premier long-métrage intitulé « Wanted » peint certaines réalités rencontrées dans les quartiers modestes. A ce jour, j'ai déjà réalisé deux courts-métrages. « Pô na nini », qui signifie pourquoi, dénonce la nature obscure de certains hommes d'église qui au lieu de rassembler les familles, les divisent et ceci, au nom de leurs propres intérêts. Mon second court-métrage, c'est « Paradoxe » que je ferai découvrir au public le 8 mars prochain.

L.D.B.C. : Parlez-nous de Paradoxe.

D.D. : Alors que son mari part en mission de service, Hancia reçoit la visite du chef de son mari et celle-ci va totalement bouleverser sa vie. Court-métrage de 26 min, « Paradoxe » aborde plusieurs thématiques telles : la violence conjugale, le respect de la femme, la convoitise, l'abus sexuel, la vengeance,



la justice, etc. Il montre la force et le combat de la femme dans une société où prime l'avidité sexuelle de la gente masculine. Je ne souhaite pas trop m'étaler sur les détails car le public devrait le découvrir et se faire sa propre idée.

L.D.B.C. : D'où vous est

venu l'idée de faire ce film ?

D.D. : Le déclic pour faire ce film a été la période de confinement due à la pandémie de Covid-19. A travers les médias, on faisait grandement mention de l'augmentation des cas de violences conjugales. De ce fait, au sortir du confinement, avec

un ami producteur, nous avons décidé de rédiger le scénario et quelques mois plus tard, je me suis consacré à la réalisation du film puis à la post-production, qui auront duré quatre mois. Compte tenu de la crise sanitaire, j'ai fait le casting en ligne et même les séances de tournage n'étaient pas du tout faciles. Mais, pour moi, cela reste une expérience enrichissante. Le casting est composé de : Estelle N'Dinga, Kelly Kamala, Jhancy Ngandzie, Safy M'viri, Fox D'air.

L.D.B.C. : Quel message à partager aux femmes concernant la journée du 8 mars ?

D.D. : Le 8 mars n'est pas une journée du pagnon comme le pensent certaines femmes, moins encore une journée où elles doivent inonder les bars. Bien au contraire, c'est une journée de manifestations à travers le monde. Une occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement les groupes et associations de militantes préparaient des manifestations pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications visant à améliorer la situation des femmes. Dommage qu'avec le coronavirus, certaines initiatives ne pourront avoir lieu.

Propos recueillis par Merveille Atipo